Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 16 juillet 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°678 ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des progrès «insuffisants», alerte l'ONU

P 16

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PROJET D'EXTENSION DU MÉTRO D'ALGER LANCÉS

Vers le transport de 85 millions de voyageurs/an

L'extension du métro d'Alger est en marche. En effet, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a donné, hier, le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de mise en place du système global du projet d'extension des deux lignes El Harrach–Aéroport international Houari Boumediene et Aïn Naâdja–Baraki. P 3

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIES CRÉATIVES

L'Algérie renforce son partenariat stratégique avec l'OMPI

Dans le cadre des grandes réformes engagées par le secteur de la culture et des arts en Algérie, visant à structurer, moderniser et valoriser le domaine de la propriété intellectuelle, selon une vision fondée sur la souveraineté culturelle et le développement économique durable, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a rencontré M. Daren Tang, directeur général de l'OMPI.

P 2

44e AG ANNUELLE DE LA BANQUE SHAFDB À ALGER

Les réalisations de l'Algérie dans l'habitat mises en avant

Engagée dans une transformation économique majeure, l'Algérie mise sur trois piliers fondamentaux : le logement, les infrastructures d'envergure et l'intégration à l'échelle africaine. Hier mardi, à l'occasion de la 44e assemblée générale annuelle de la Banque de développement Shelter-Afrique (ShafDB), tenue à Alger, Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a présenté un bilan ambitieux des réalisations nationales entre 2020 et 2024, tout en exposant les priorités stratégiques des années à venir.

P 3

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lancement du projet Clim Gov II

Un nouveau jalon a été posé dans la politique environnementale de l'Algérie avec le lancement officiel du projet ClimGov II hier mardi à Alger. Fruit d'un partenariat entre l'Algérie, l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, la cérémonie s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'habitat à Bab Ezzouar. Elle a rassemblé des représentants des institutions nationales, des collectivités locales, de la société civile et des partenaires internationaux, marquant ainsi le coup d'envoi du volet local de ce programme dédié à l'action climatique.

P 5

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Une couverture de près de 80 % des besoins nationaux P 2

AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs avant fin juillet P 3

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE TRAITEMENT DU GAZ DE PÉTROLE ASSOCIÉ À OUARGLA

Le PDG de Sonatrach s'enquiert de l'avancement des travaux P 5

TIZI-OUZOU

Le 6e Salon national de la poterie d'Ath Kheir du 17 au 20 juillet

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir se tiendra du 17 au 20 juillet courant au village Ath Kheir dans la commune d'Ait Khelili, à 37 km au centre-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Placé sous l'égide du wali, cet événement est organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la direction de la culture et des arts et en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction du tourisme et de l'artisanat, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la daïra de Mekla et de la direction de la jeunesse et des sports. Conformément au slogan de cette nouvelle édition, "La poterie d'ath Kheir préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir faire ancestral", le salon vise à promouvoir la poterie d'Ath Kheir, à préserver ce patrimoine et à mettre en valeur le savoir-faire des ancêtres dans ce domaine. Le salon, qui accueillera des exposants représentant plusieurs wilayas du pays, offrira une plateforme unique aux potiers et artisans pour y exposer leurs œuvres, échanger leurs connaissances et partager leur passion avec le public. Des ateliers et des démonstrations de fabrication artisanale de poterie sont également au programme, afin de valoriser ce métier ancestral et ses techniques de fabrication, selon les organisateurs.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIES CRÉATIVES

L'Algérie renforce son partenariat stratégique avec l'OMPI

Dans le cadre des grandes réformes engagées par le secteur de la culture et des arts en Algérie, visant à structurer, moderniser et valoriser le domaine de la propriété intellectuelle, selon une vision fondée sur la souveraineté culturelle et le développement économique durable, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a rencontré M. Daren Tang, directeur général de l'OMPI.

Par S R.

Lors de cette rencontre tenue en marge des travaux de la 66e session des Assemblées des États membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, tenue à Genève du 8 au 17 juillet 2025, les deux parties ont passé en revue l'ensemble des dossiers de coopération entre l'Algérie et l'Organisation, ainsi que les moyens de les renforcer à travers le lancement de nouveaux projets au profit du secteur de la propriété intellectuelle en Algérie, conformément à la politique ambitieuse des hautes autorités du pays dans ce domaine.

À cet égard, il a été convenu de renforcer la coopération dans plusieurs domaines clés, notamment : « le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de la gestion collective ; la médiation ; la numérisation ; l'intégration de l'intelligence artificielle ainsi que le lancement de projets communs dans les secteurs du cinéma, des jeux numériques, du patrimoine culturel et des arts visuels». La partie algérienne a également réaffirmé la volonté de l'Algérie de protéger et valoriser ses savoirs et savoir-faire traditionnels, à travers leur enregistrement auprès de l'OMPI, conformément aux normes internationales en vigueur.

Il a également été convenu que l'OMPI accompagnera l'Algérie dans sa démarche de construction d'un système national intégré, global et innovant, fondé sur la mise en place d'un cadre juridique moderne, adapté aux défis actuels, et une gouvernance numérique transparente assurant la traçabilité et la répartition équitable des revenus. Cette démarche implique aussi une mobilisation nationale, régionale et continentale, associant institutions, créateurs, opérateurs économiques et universités.

À cette occasion, le directeur général de l'OMPI a salué « les ambitions de l'Algérie et son engagement clair à valoriser son patrimoine matériel et immatériel, exprimant son appréciation pour les efforts importants déployés par les hautes autorités algériennes en vue de consolider la place de la propriété intellectuelle et de renforcer son impact régional, en particulier en Afrique».

En somme, cette initiative traduit la volonté de l'Algérie de faire de la propriété intellectuelle un pilier central de sa stratégie nationale de développement, en adoptant les normes internationales, tout en préservant l'authenticité de ses savoirs traditionnels, de son patrimoine immatériel et de ses industries culturelles locales.

CONSTANTINE

Intégration des passages souterrains du centre-ville dans le circuit touristique de la wilaya

Par R E.

Les passages souterrains de la ville de Constantine (Place du 1er novembre) viennent d'être intégrés dans le circuit touristique de cette wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'administration locale visant à valoriser l'infrastructure considérée comme l'une des particularités de cette ville dans la mesure où elle offre une transition originale reliant les deux extrémités de la place du 1er novembre, a précisé la cellule de communication de la wilaya. A cet effet, un support numérique contenant une application touristique intégrant les souterrains comme point d'intérêt à visiter à Constantine a été élaboré par la direction locale du tourisme et de l'artisanat, a fait savoir la même source.

L'objectif, a ajouté la même source, est d'orienter les visiteurs vers ces lieux situés en plein coeur de Constantine et qui permettent aux piétons de traverser la grande place du 1er novembre sans embouteiller les carrefours ni se mêler au trafic routier très dense sur cette place névralgique. Les passages souterrains de Constantine avaient fait l'objet d'une vaste opération de réaménagement suite à un incendie qui s'était déclaré en 2015, a-t-on rappelé, ajoutant que ces passages avaient été rouverts en juillet 2023.

La réorientation de ces souterrains vers une fonction touristique a été appuyée par l'aménagement luxueux dont a bénéficié ce lieu désormais doté d'un revêtement en marbre et faïence haute gamme, réalisation de fresques historiques murales, éclairage, vitrines modernes, et boutiques d'artisans entre autres.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Une couverture de près de 80 % des besoins nationaux

Par Selma R.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé que près de 80 % des médicaments commercialisés en Algérie sont produits localement, contribuant ainsi à la réduction significative de la facture d'importation.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle de Sétif, où il a procédé à la pose de la première pierre d'une unité de production relevant du groupe public SAIDAL, spécialisée dans la fabrication de matières premières pour médicaments anticancéreux, le ministre a précisé que cette unité aura une capacité de production de 5 000 kg par an.

M. Kouidri a souligné que son département ministériel « œuvre conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à la stratégie qu'il a définie en vue d'assurer la sécurité sanitaire et d'encourager la fabrication de dispositifs médicaux, notamment les médicaments innovants ».

Concernant l'unité implantée à Sétif, le ministre a indiqué qu'elle a nécessité un investissement public de 2,5 milliards de dinars. Érigée sur une superficie de 6 813,6 m², cette usine, la première du genre en Afrique, « commencera à produire 15 médicaments innovants dès son entrée en service prévue au cours du premier trimestre 2026 ».

« La production de matières premières et de principes actifs entrant dans la fabrication de différents médicaments permettra de réduire davantage la facture d'importation », a-t-il affirmé à nouveau, en rappelant l'entrée en service dès novembre prochain de l'usine de production de la matière première du paracétamol à Batna, ainsi que de l'unité de production de matières premières pour antibiotiques à Médéa, actuellement en phase de réception.

Par ailleurs, M. Kouidri a déclaré que « l'Algérie s'oriente à l'avenir vers l'exportation de médicaments, d'autant qu'elle dispose d'un potentiel important dans ce domaine, avec 213 unités de production pharmaceutique sur les 640 existant en Afrique ». Et d'ajouter : « Le pays dispose d'un réel potentiel d'exportation et d'accès aux marchés étrangers dans le domaine pharmaceutique».

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également visité, dans la commune d'El Eulma (à l'est de Sétif), les unités de production pharmaceutique Pharma Invest et Laboratoires Salem, où il a reçu des explications sur le processus de production et les perspectives de développement du secteur.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PROJET D'EXTENSION DU MÉTRO D'ALGER LANCÉS

Vers le transport de 85 millions de voyageurs/an

L'extension du métro d'Alger est en marche. En effet, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a donné, hier, le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de mise en place du système global du projet d'extension des deux lignes El Harrach–aéroport international Houari Boumediene et Aïn Naâdja–Baraki.

Par Sirine R.

Le coup d'envoi des travaux a été donné au niveau du projet de la station du pôle universitaire d'El Harrach, en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du secrétaire général de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, ainsi que de représentants des autorités locales. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République, notamment ceux liés à la modernisation des infrastructures et au développement du réseau de transport guidé, et dans une vision ambitieuse du secteur visant à renforcer le réseau de transport urbain, désengorger la capitale et améliorer le cadre de vie des citoyens, à travers la mise à disposition d'infrastructures modernes, efficaces et sûres.

Selon les chiffres du ministère, une fois les deux extensions réceptionnées, dans un délai de 24 mois, la longueur du réseau passera de 19 à 32 km, tandis que le nombre de stations augmentera de 19 à 32, avec un impact direct sur la mobilité urbaine. Le nombre de voyageurs transportés annuellement devrait ainsi passer de 45 millions à 85 millions, témoignant de l'importance du projet pour désengorger la capitale.

Les travaux lancés concernent l'extension des lignes du métro d'Aïn Naâdja à Baraki, et de celle d'El Harrach jusqu'à l'aéroport international d'Alger, en passant par l'université de Bab Ezzouar. Dans ce cadre, les travaux en cours portent sur l'aménagement des tunnels, la construction des stations, la pose des voies ferrées, ainsi que l'installation des systèmes de communication, d'alimentation électrique, et d'équipements techniques modernes, garantissant un fonctionnement fiable et sécurisé, selon les plus hauts standards de qualité et de sécurité. En effet, durant cette phase, il y a l'aménagement de 15 stations, l'équipement des tunnels et l'installation des rails de la ligne El Harrach centre–aéroport international d'Alger (9,5 km) et de la ligne Aïn Naâdja–Baraki, via Gué de Constantine (6 km).

Ces nouvelles stations relieront des agglomérations à d'importants services publics de la capitale, notamment le pôle universitaire d'El Harrach, l'université Houari Boumediene, le quartier d'affaires à Bab Ezzouar, et l'aéroport international Houari Boumediene.

Le ministre a souligné que cette phase du chantier s'inscrit dans une approche participative impliquant des entreprises nationales et étrangères, accordant une attention particulière au transfert de compétences, à la valorisation des savoir-faire nationaux et à la formation sur le terrain, autant d'éléments essentiels pour la consolidation des capacités locales durables.

Une approche intégrée et participative

Le ministre a salué la forte implication du groupe public Cosider, maître d'œuvre des travaux de génie civil, en mettant en avant le professionnalisme, la qualité des partenariats établis par le groupe avec des entreprises internationales, appelant à un strict respect des délais contractuels et à une coordination continue avec l'ensemble des partenaires sur le terrain.

Il a également insisté sur la complémentarité entre les secteurs du transport et des travaux publics, avec la participation active de l'Entreprise de gestion du métro d'Alger dès la phase de conception du projet. Par ailleurs, le ministre a salué la coopération avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, soulignant la distinction de plusieurs étudiants brillants de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), qui ont contribué à l'élaboration des designs intérieurs des stations, dans le cadre d'un concours national, traduisant l'ouverture des projets d'infrastructure sur le monde universitaire et l'ancrage du principe de formation appliquée.

Enfin, Rekhroukh a salué les efforts de l'entreprise de réalisation des projets ferroviaires GCF-INFRARAIL, fruit direct des orientations du Président de la République, appelant ses responsables à poursuivre l'activation de partenariats de qualité et à renforcer les dispositifs de formation et d'intégration professionnelle, à l'image du groupe Cosider.

Avec ce projet structurant, Alger se prépare à franchir une nouvelle étape dans sa transformation urbaine, en s'appuyant sur des solutions de mobilité durable, une coopération intersectorielle renforcée et une implication directe de la jeunesse universitaire.

AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs avant fin juillet

Par R E.

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) répondrait aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) avant la fin du mois de juillet courant, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. "Les souscripteurs attendent une réponse à leurs dossiers", a indiqué M. Belaribi à la presse en marge de la 44e Assemblée générale (AG) de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), estimant qu'ils recevraient "avant la fin du mois de juillet courant, une réponse de l'Agence +AADL+ qui se penchera sur cette question". M. Belaribi a souligné l'importance de réaliser les logements du programme "AADL 3" selon les attentes des futurs bénéficiaires.

Les inscriptions au programme "AADL 3" avaient été lancées en juillet 2024, et ont enregistré plus de 1,4 million d'inscrits. Plus de 900.000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'à mai dernier, a-t-on rappelé. L'Algérie accueille du 15 au 17 juillet les travaux de l'AG de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), avec au programme l'examen des stratégies devant promouvoir le logement et le développement urbain durable en Afrique. L'évènement réunit les ministres de l'Habitat et des Finances des Etats membres, les actionnaires, les banques centrales, les promoteurs immobiliers, les investisseurs et les partenaires du financement du développement.

44E AG ANNUELLE DE LA BANQUE SHAFDB À ALGER

Les réalisations de l'Algérie dans l'habitat mises en avant

Par Moura A.

Engagée dans une transformation économique majeure, l'Algérie mise sur trois piliers fondamentaux : le logement, les infrastructures d'envergure et l'intégration à l'échelle africaine. Hier mardi, à l'occasion de la 44e assemblée générale annuelle de la Banque de développement Shelter-Afrique (ShafDB), tenue à Alger, Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a présenté un bilan ambitieux des réalisations nationales entre 2020 et 2024, tout en exposant les priorités stratégiques des années à venir.

Dans son discours d'ouverture, le ministre a affirmé : « Le secteur de l'habitat occupe une place centrale dans la politique de l'État. Offrir un logement décent n'est pas un luxe, c'est une priorité nationale ». Entre 2020 et 2024, près de 1,7 million de logements ont été distribués à travers l'ensemble du territoire national, toutes formules confondues. Ce programme, financé entièrement par la Trésorerie publique, constitue un record sans précédent tant en volume qu'en portée sociale. « Cet accomplissement illustre l'engagement de l'État à garantir la justice sociale et à répondre aux attentes des citoyens, tout en assurant un équilibre régional effectif », a souligné Tarek Belaribi. Ce qui renforce encore la portée de cette performance, c'est sa concrétisation exclusivement par des compétences nationales. Le ministre a salué l'implication de 19 000 entreprises de construction qualifiées, 9 500 architectes agréés, 11 000 promoteurs immobiliers et 3 000 ingénieurs civils algériens, appuyés par plusieurs bureaux d'études publics spécialisés. Une véritable démonstration de souveraineté technique et de mobilisation collective.

Le ministre a rappelé au passage que le président Tebboune s'est engagé à réaliser 2 millions de logements supplémentaires entre 2025 et 2029, dans la continuité du programme précédent. Ce programme comprend également la création de 47 pôles urbains modernes, répartis dans plusieurs wilayas, conçus selon une nouvelle vision urbaine durable, prenant en compte les spécificités sociales et culturelles du pays, et intégrant des infrastructures modernes et des services de qualité.

« À travers ces pôles, nous aspirons à aménager des espaces urbains intégrés, dotés d'infrastructures modernes et de services de qualité, au service du citoyen », a-t-il indiqué.

La dynamique actuelle du bâtiment s'accompagne d'un essor industriel notable. En un temps record, l'Algérie est parvenue à passer du statut d'importateur à celui de producteur, et même d'exportateur de matériaux de construction. La production annuelle s'élève à 42 millions de tonnes de ciment, 7 millions de tonnes de fer à béton, 280 millions de mètres carrés de céramique et 40 millions de tonnes de briques. « Cette capacité industrielle nationale nous permet non seulement de satisfaire la demande interne, mais aussi de participer au financement des projets structurants chez nos frères africains », a-t-il déclaré. Grâce à cette dynamique, le secteur du BTP contribue désormais à hauteur de 12,9 % au PIB, confirmant son rôle de moteur dans l'économie nationale.

Au-delà du logement, l'Algérie mise sur les grandes infrastructures à vocation continentale pour renforcer sa place dans l'espace régional. Parmi les projets emblématiques, figure la route de l'unité africaine, longue de 10 000 km, dont 2 700 km ont déjà été réalisés. Elle reliera six pays africains. S'y ajoutent la liaison Tindouf–Zouérate avec la Mauritanie, longue de 760 km, ainsi qu'un projet de connexion en fibre optique interafricaine, destiné à accompagner la transition numérique sur le continent. « L'Algérie s'est engagée à concrétiser cette vision panafricaine à travers des projets tangibles qui font de notre espace commun un espace ouvert, fluide et interconnecté», a-t-il conclu.

SONELGAZ

Troisième pic record de consommation d'électricité en juillet

Le groupe Sonelgaz a enregistré, lundi à 15:00, par le biais de sa filiale "Sonelgaz - Transport et Opérateur système", un nouveau pic record de consommation nationale d'énergie électrique atteignant 19.770 mégawatts, indique un communiqué du groupe. "Il s'agit du troisième pic enregistré en ce mois de juillet dû essentiellement à une hausse considérable des températures, accompagnée de niveaux élevés d'humidité dans plusieurs wilayas du pays", précise la même source. En plus de répondre à la demande locale croissante sur l'électricité, Sonelgaz maintient l'exportation sans interruption de l'énergie électrique vers la Tunisie, conclut le document.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les membres de la communauté nationale peuvent obtenir leur certificat de nationalité signé électroniquement sans avoir à se déplacer au pays

Le ministère de la Justice a annoncé, mardi dans un communiqué, que les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent, désormais, obtenir leur certificat de nationalité algérienne signé électroniquement, auprès de la représentation diplomatique ou consulaire la plus proche à l'étranger, sans avoir à se déplacer au pays. "Dans le cadre de la poursuite de la simplification des procédures et de l'élargissement des services judiciaires accessibles à distance au profit des citoyens, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent obtenir leur certificat de nationalité signé électroniquement, auprès de la représentation diplomatique ou consulaire la plus proche à l'étranger, sans avoir à se déplacer au pays".

HYDROCARBURES, MINES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et la Belgique veulent renforcer leur coopération

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement du Royaume de Belgique, Maxime Prévot, avec lequel il a évoqué les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur de Belgique en Algérie, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et du Président-directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que des cadres des deux parties. Les entretiens ont permis de passer en revue l'état et les perspectives de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, précise la même source. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau "exceptionnel" des relations bilatérales, réaffirmant leur engagement à renforcer le partenariat et à explorer de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans les secteurs à priorité stratégique. La rencontre a également été l'occasion d'évoquer les opportunités de développement de projets dans les domaines des hydrocarbures, de l'industrie pétrochimique et des industries de transformation connexes, ainsi que des énergies nouvelles et renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire photovoltaïque, de l'énergie éolienne et de l'hydrogène, en mettant l'accent sur l'intégration des technologies modernes, de la formation et des solutions de stockage et des réseaux intelligents. Dans ce contexte, M. Arkab a présenté un exposé sur la vision stratégique du secteur et les projets de développement en cours, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, de l'extension des capacités de production et de transport d'électricité, du dessalement de l'eau de mer et du développement des énergies renouvelables, à leur tête l'hydrogène vert. Le ministre d'Etat a également mis en avant les incitations et avantages offerts aux investisseurs par le nouveau cadre législatif, invitant les entreprises belges à saisir ces opportunités prometteuses. Dans le domaine des mines, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération en matière de recherche, d'exploration, d'exploitation et de transformation des ressources minérales, et d'études géologiques, en mettant l'accent sur les matériaux stratégiques et critiques utilisés dans les industries de pointe, notamment les métaux nécessaires à l'industrie sidérurgique, aux batteries et aux technologies vertes. L'accent a également été mis sur l'importance de la formation et du transfert de technologie pour le développement des chaînes de valeur locales et la mise à profit de l'expertise belge dans ce domaine. M. Arkab a affirmé que la visite du responsable belge traduisait la volonté politique commune de renforcer les relations algéro-belges et de les hisser au rang de partenariat intégré fondé sur des intérêts mutuels et une complémentarité industrielle et technique, à la lumière des défis auxquels sont confrontés les marchés énergétiques mondiaux et la nécessité d'accélérer la transition énergétique. De son côté, M. Prévot s'est félicité de la qualité des relations bilatérales, réitérant l'engagement de son pays à approfondir la coopération, notamment dans les domaines économique et énergétique, et affirmant l'intérêt des entreprises belges à investir et à s'associer avec leurs homologues algériennes, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

COMMERCE

Le ministre appelle à un suivi quotidien des prix

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a souligné, lundi à Alger, la nécessité d'intensifier le suivi quotidien des prix et de faire face à tout dépassement susceptible de déstabiliser le marché ou de peser sur le citoyen, notamment durant la saison estivale, indique un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion d'évaluation tenue au siège du ministère en présence des directeurs régionaux et des cadres centraux, consacrée à l'évaluation de la performance du secteur durant le deuxième trimestre de l'année en cours. A ce titre, M. Zitouni a mis en exergue la nécessité de mettre un terme aux augmentations injustifiées des prix des produits alimentaires connaissant une forte demande en été, notamment les eaux minérales et de source, tout en insistant sur le contrôle des prix recommandés des produits intéressant directement le citoyen, dont la tasse de café, les viandes rouges (locales ou importées), les pommes et les bananes. Le ministre a également appelé à veiller au contrôle de l'application de ces prix au niveaux des marchés, des cafés et des points de vente, tout en prenant les mesures nécessaires contre les infractions constatées, à l'effet de préserver l'équilibre du marché et protéger le pouvoir d'achat du citoyen. S'agissant des intoxications alimentaires, le ministre a instruit l'intensification des opérations de contrôle notamment au niveau des campings accueillant les enfants des différentes wilayas et endroits d'accueil des estivants, tout en se focalisant sur les sources potentielles d'intoxication au sein du tissu commercial. Il a, en outre, insisté sur la rigueur dans l'application des mesures dissuasives et l'intervention immédiate face à tout manquement susceptible de nuire à la santé publique. Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, M. Zitouni a mis en exergue l'importance d'assurer la réussite des Salons dédiés aux fournitures scolaires, en associant les producteurs et importateurs afin de proposer des offres compétitives à même d'alléger les charges aux familles, et d'assurer la disponibilité des produits de qualité en temps voulu. Il a, par ailleurs, appelé à accorder la priorité à la promotion du produit national et à organiser ces Salons 15 jours avant la rentrée scolaire.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Juillet 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	60	68	53	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	74	89	60	الطماطم	
	Oignon sec	40	48	33	البصل الجاف	
	Ail vert	429	495	364	الثوم الخضراء	
	Carotte	94	105	83	الجزر	
	Navet	101	113	89	لفت	
	Poivron	96	110	83	الفلفل الاخضر	
	Piment	119	137	101	الفلفل الحار	
	Courgette	82	94	70	الكوسة	
	Haricot vert	244	266	222	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	96	108	84	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	378	453	304	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	588	718	457	التمر	
	Banane	429	441	415	الموز	
	Melon	105	122	88	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	68	80	56	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1773	1902	1645	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج	
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	426,00	NC	0,00	0,47	0,98	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 450,00	NC	0,00	0,97	2,48	0,00	-	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	0,00	3,75	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	832	1 913 600,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,39	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,94	2,03	-	0	0,00

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lancement du projet ClimGov II

Un nouveau jalon a été posé dans la politique environnementale de l'Algérie avec le lancement officiel du projet ClimGov II hier mardi à Alger. Fruit d'un partenariat entre l'Algérie, l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, la cérémonie s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'habitat à Bab Ezzouar. Elle a rassemblé des représentants des institutions nationales, des collectivités locales, de la société civile et des partenaires internationaux, marquant ainsi le coup d'envoi du volet local de ce programme dédié à l'action climatique.

Par Mourad A.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Nadjiba Djilali, a affirmé que ce projet représente « une nouvelle étape du partenariat pour le climat », ajoutant qu'il incarne l'engagement fort et constant de l'Algérie envers les enjeux environnementaux. « ClimGov II est bien plus qu'un simple programme technique. Il s'inscrit dans notre stratégie nationale de transition écologique, en cohérence avec les engagements internationaux de l'Algérie, notamment l'Accord de Paris, et avec la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une qualité de vie digne dans un environnement sain et sécurisé », a-t-elle déclaré.

ClimGov II a pour vocation de renforcer la mise en œuvre des politiques climatiques à l'échelle locale. Après une première phase pilote jugée concluante, ayant permis l'élaboration de plans climat locaux dans plusieurs wilayas, le projet entre aujourd'hui dans une phase d'approfondissement. Cette étape vise une intégration plus directe du climat dans les dynamiques territoriales. Cinq wilayas pilotes ont été retenues pour cette nouvelle phase : Blida, Chlef, Djelfa, Guelma et Tissemsilt. Ces territoires serviront de laboratoires d'expérimentation pour des solutions locales, adaptatives et inclusives face aux effets du changement climatique. « Ce sont des pôles de rayonnement que nous espérons voir essaimer sur l'ensemble du territoire national », a souligné Nadjiba Djilali. Le projet ClimGov II se distingue par sa dimension participative, visant à renforcer les capacités des collectivités locales tout en impliquant activement les jeunes et les femmes. La ministre a insisté sur ce point : « Les défis climatiques exigent une réponse collective. Je crois profondément que la jeunesse et les femmes sont des acteurs essentiels pour imaginer et concrétiser des solutions durables, adaptées à leurs réalités locales ». Ce projet s'appuie également sur des axes structurants tels que l'autonomisation des femmes dans l'économie verte, l'accompagnement des entreprises vers des modèles de production durables, la promotion de la recherche, de l'innovation scientifique et des start-up environnementales, ainsi que la coordination entre les universités, les collectivités locales et les institutions nationales.

La ministre a rappelé que la qualité de vie ne se limite pas à l'infrastructure ou aux ressources naturelles. Elle englobe également la santé environnementale, l'équilibre écologique, un cadre de vie digne et un environnement protégé. « Nous croyons que l'amélioration de la qualité de vie du citoyen algérien passe aussi par une prise en charge sérieuse et durable des enjeux climatiques », a-t-elle affirmé. ClimGov II apparaît ainsi comme un levier de transformation sociale, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD). Il s'agit de construire un modèle de développement national bas carbone, plus équitable, plus résilient et conforme aux engagements climatiques pris par l'Algérie sur la scène internationale. La réussite de ce projet repose également sur la coopération avec les partenaires étrangers, à leur tête l'Union européenne et la République fédérale d'Allemagne. Nadjiba Djilali a salué « la confiance mutuelle et la qualité du partenariat avec la GIZ », qui accompagne techniquement le projet, et a remercié l'ensemble des acteurs nationaux, ministères, collectivités, universitaires et associations pour leur mobilisation.

ClimGov II vise à doter le pays d'outils opérationnels et d'expertises locales pour planifier, coordonner et suivre les actions climatiques de manière intégrée. Il marque une avancée dans la construction d'un socle institutionnel solide pour la gouvernance climatique locale, en lien avec les réformes structurelles engagées par l'État. Avant de conclure, la ministre a lancé un appel à la mobilisation : « Ce projet est une opportunité réelle pour construire des capacités nationales durables. J'invite tous les acteurs à s'impliquer pleinement, à partager leurs expériences et à innover pour une Algérie plus verte, plus résiliente et solidaire ». Elle a ensuite déclaré officiellement ouverte la session de lancement du projet ClimGov II, exprimant le vœu que ces travaux produisent des résultats à la hauteur des attentes des citoyens et des enjeux du siècle.

POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz multiplie les partenariats

Par Réda Hadi

Le groupe public algérien Sonelgaz a récemment accueilli à Alger plusieurs délégations étrangères, réaffirmant ainsi, sa volonté d'accélérer les investissements structurants dans le secteur énergétique. En effet, dans un contexte de transition énergétique et de diversification économique, Sonelgaz multiplie les initiatives stratégiques en matière de coopération internationale.

A cet effet le président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, le président de la société omanaise United Business, Saïd Al-Hajri, ainsi que le Pdg de la compagnie indienne «Vijai Electricals Limited», Jai Ramesh Dasari.

La rencontre ce lundi avec le président de la société omanaise United Business, Saïd Al-Hajri a été organisée au siège de la Direction générale du groupe, et a été l'occasion d'explorer les perspectives de coopération et de partenariat entre les deux entités. Parmi les projets évoqués figure la fabrication d'aluminium prévu dans la région de Bellara (Jijel). Ce projet, aux implications industrielles et énergétiques majeures, pourrait constituer un levier important de développement local.

Dans un communiqué officiel, Sonelgaz a souligné que cette démarche s'inscrit dans les orientations des hautes autorités du pays visant à attirer l'Investissement direct étranger (IDE) et à renforcer les relations économiques avec les pays du Golfe. Le groupe a également mis en avant sa disponibilité à accompagner les porteurs de projets, notamment en matière d'approvisionnement énergétique.

Lors de cette réunion, qui s'est tenue au siège de la Direction générale (DG) de Sonelgaz en présence de cadres du groupe, M. Al-Hajri a présenté un exposé sur le projet de fabrication d'aluminium, prévu dans la région de Bellara (Jijel), évoquant les besoins du projet en électricité et en gaz, ajoute la même source. De son côté, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz s'engage à appliquer les recommandations des hautes autorités qui accordent un grand intérêt à l'attraction des investissements étrangers, notamment omanais, soulignant l'engagement du groupe à assurer la fourniture de l'énergie nécessaire au projet dans les meilleurs délais.

Le premier responsable de Sonelgaz a également réaffirmé l'ouverture du groupe à tous les investisseurs omanais et étrangers, en veillant à assurer toutes les facilités nécessaires à la réussite des projets économiques qui contribuent à la promotion du développement du pays, selon le communiqué.

Parallèlement, à cela, le groupe Sonelgaz poursuit le développement de partenariats technologiques avec des industriels asiatiques. À cet effet, Mourad Adjal a reçu, toujours avant-hier, Jai Ramesh Dasari, PDG de la société indienne Vijay Electricals Limited.

L'objectif principal de cette rencontre était d'évaluer le projet de réalisation d'une usine de transformateurs électriques à haute tension à Tizi Ouzou, dans le cadre d'un partenariat entre Sonelgaz, les sociétés indiennes Vijay et Electro Industries et leur représentant local, Electrical Algeria Vijay.

Ce projet, qui s'inscrit dans la stratégie de souveraineté industrielle de l'Algérie, vise à doter le pays d'une capacité locale de fabrication de transformateurs de haute performance, destinés à répondre aux besoins croissants du réseau électrique national. Il est également prévu que l'unité produise pour l'exportation, renforçant ainsi la position régionale de l'Algérie dans le domaine des équipements énergétiques. Les discussions ont porté sur l'accélération de la cadence de réalisation de l'usine et la livraison des équipements dans les délais convenus. Sonelgaz a rappelé l'importance de la rigueur dans l'exécution des engagements contractuels et des standards techniques internationaux.

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE TRAITEMENT DU GAZ DE PÉTROLE ASSOCIÉ À OUARGLA

Le PDG de Sonatrach s'enquiert de l'avancement des travaux

Par R E.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant à développer les infrastructures industrielles et à renforcer ses capacités de production, Sonatrach poursuit la réalisation de projets majeurs dans le secteur des hydrocarbures, dont la construction d'un complexe de traitement du gaz de pétrole associé dans la région de Gharda Baqel, située dans la wilaya de Ouargla.

Dans ce contexte, le Président-Directeur général du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a effectué ce jour une visite de terrain sur le site du projet, accompagné du PDG de la société italienne Tecnimont, M. Alessandro Bernini, ainsi que d'une délégation de haut niveau composée de cadres dirigeants des deux entreprises. Cette visite vise à évaluer l'état d'avancement de ce projet stratégique, sur lequel le groupe fonde de grands espoirs pour accroître ses capacités de production.

Au cours de la visite, la délégation a assisté à une présentation technique détaillée assurée par les responsables du projet et les représentants de l'entreprise italienne Tecnimont, chargée de la réalisation des travaux. Le taux d'avancement global du projet a atteint 84 %, tandis que les travaux de construction sont réalisés à hauteur de 58 %. La livraison du projet et sa mise en service sont prévues au cours de l'année 2026, conformément au calendrier établi.

Ce complexe de traitement du gaz associé au pétrole est considéré comme un projet vital dans le dispositif de production de Sonatrach. Il est prévu que sa capacité de traitement atteigne 10 millions de mètres cubes par jour. En ce qui concerne la production quotidienne, il devrait générer environ 1 000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL), 300 tonnes de condensats, et 8,7 millions de mètres cubes de gaz sec.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier adopté par Sonatrach pour s'assurer de l'avancement des projets conformément aux objectifs fixés, dans le but de renforcer la dynamique de production et de consolider la position du groupe en tant qu'acteur clé de l'industrie énergétique.

TIZI-OUZOU

Plusieurs infrastructures pour la rentrée scolaire 2025-2026

Plusieurs infrastructures seront réceptionnées en septembre prochain à Tizi Ouzou, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, a annoncé lundi Youcef Takbou, chargé du suivi des projets de l'éducation au sein du cabinet de la wilaya.
Intervenant lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Takbou a indiqué que "plusieurs infrastructures, soit plus d'une vingtaine, seront livrées et mises en service dès la prochaine rentrée scolaire à travers différentes localités de la wilaya".
Il s'agit de quatre (04) lycées, deux (02) collèges d'enseignement moyen (CEM), une dizaine de groupes scolaires, quatre (04) demi-pension, trois (03) salles de sport et deux (02) unités de dépistage scolaire (UDS).
Pour la prochaine rentrée scolaire, quelque 254.864 élèves, dont 351 aux besoins spécifiques, sont attendus, soit plus de 6.098 élèves que l'année scolaire écoulée. Ils seront répartis dans les 935 structures scolaires, tous cycles confondus, à travers la wilaya, et encadrés par 19.010 enseignants et 4619 employés.
Lors de cette session consacrée à l'examen de la situation du secteur de l'éducation en prévision de la prochaine rentrée scolaire, les élus locaux ont également adopté le budget supplémentaire de la wilaya pour l'année 2025.

TIARET

Mise en service de 27 projets dans le secteur des travaux publics durant le mois de juillet

Vingt sept (27) projets relevant du secteur des travaux publics seront réceptionnés au cours de ce mois de juillet dans plusieurs communes de la wilaya de Tiaret, a annoncé, lundi, le wali, Saïd Khalil.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite d'inspection dans les daïras de Meghila, Oued Lili, Rahouia et Mechraâ Sfa, où il a supervisé la mise en service d'un certain nombre de ces projets, le wali a souligné que le secteur des travaux publics bénéficie d'une "priorité particulière".
Il a précisé que ces 27 projets, devant être réceptionnés avant la fin du mois, portent sur la réhabilitation de tronçons de routes nationales, de chemins de wilaya et de commune, ainsi que sur la réalisation de nouvelles routes et d'ouvrages d'art.
Le premier responsable de l'Exécutif local a ajouté que ces projets, financés à partir de plusieurs sources telles que le programme sectoriel, le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), le Programme de soutien au développement économique et social (PSDES) et le budget de wilaya, ont contribué à soutenir la dynamique de développement, notamment dans les zones enclavées, et à éliminer les points noirs sur les routes à forte densité de circulation, et prévenir les accidents.
Par ailleurs, le wali de Tiaret a annoncé le lancement de 14 autres projets similaires, durant la même période, tout en évoquant le démarrage d'autres projets, au cours des prochains mois, suite à l'inscription de nouvelles opérations au titre du programme sectoriel du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.
A noter que cette visite a permis de mettre en service des projets de renforcement de la Route nationale RN 90 sur un tronçon de 8 km, la réhabilitation de sections du chemin de wilaya CW3, ainsi que la réalisation de deux ouvrages d'art, le premier à l'entrée de la ville de Meghila et le second à l'entrée de Mechraâ Sfa.
Elle a également permis de suivre l'avancement des travaux d'un autre ouvrage d'art à l'entrée de la ville de Djillali Benamar. L'ensemble de ces projets a mobilisé une enveloppe de plus de 750 millions de dinars, souligne-t-on.

BATNA

Renforcement et entretien de 19 km de chemins de wilaya et communaux depuis début 2025

Des tronçons de 19 km de chemins de wilaya (CW) et communaux (CC) ont fait l'objet de travaux de renforcement et d'entretien depuis le début de l'année en cours 2025, a-t-on appris lundi auprès du chargé de gestion de la direction des travaux publics.
Dans une déclaration à l'APS, M. Fouad Boutaghriouet a précisé qu'il s'agit d'un tronçon de 5 km du CW-161, d'un autre de 10 km du chemin communal entre la commune de T'kout et Sidi Ali dans la commune de Kimel et de 4 km du chemin communal entre le centre de la commune d'Ain Yagout et la mechta Ouled Moumene.
Selon le même responsable, ces tronçons ont été réhabilités au titre d'opérations lancées début 2025 pour une enveloppe financière de plus de 1,322 milliards DA destinée au renforcement de 36,5 km de routes nationales, 14 km de chemins de wilaya et 34 km de chemins communaux.
Des travaux de renforcement de 30 km du réseau routier de la wilaya dont 13,5 km de routes nationales, 6,5 km de chemins de wilaya et 10 km de chemins communaux seront lancés "prochainement" au terme des procédures administratives en cours, selon la même source.
Les travaux d'entretien et de renforcement ont concerné 59,8 km de routes durant l'année 2024 à travers la wilaya de Batna où de grands efforts sont déployés pour réhabiliter les tronçons de routes dégradées du fait de leur vétusté ou d'un trafic dense.

MILA

Lancement des travaux de réalisation d'une nouvelle tranchée au CET du chef-lieu de wilaya

Les travaux de réalisation d'une nouvelle tranchée ont été lancés au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) des déchets ménagers de la localité d'Ouled Bouhama de la ville de Mila, a indiqué lundi, le directeur de l'entreprise publique de gestion des CET.
M. Merouane Kouachi a précisé à l'APS que ces travaux d'extension qui portent sur la réalisation d'une nouvelle tranchée, une deuxième, au CET d'Ouled Bouhama, ont été lancés au cours du mois de juin passé et devront être exécutés dans un délai de six mois.
Le projet supervisé par le secteur de l'environnement vise à « améliorer la gestion des déchets ménagers » des communes du Centre et du Nord de la wilaya d'autant que la première tranchée « est sur le point d'être remplie », selon la même source.
Le projet auquel une enveloppe financière de 90 millions DA a été octroyée permettra d'augmenter le taux de tri au niveau de ce CET à plus de 50 %, a-t-on expliqué.
Le projet de la nouvelle tranchée prévoit également la réalisation d'un système de drainage des lixiviats pour être traités par la station nouvellement réalisée à cet effet au niveau de ce CET, selon la même source.
La wilaya de Mila compte actuellement deux CET et trois décharges contrôlées à Tadjenanet, Chelghoum Laïd et Mechira.
Le CET d'Ouled Bouhama reçoit à lui seul les déchets de 21 communes sur les 32 que compte la wilaya.

NÂAMA

Mise en œuvre de plusieurs opérations d'aménagement urbain à Aïn Sefra

Plusieurs opérations d'aménagement et d'amélioration urbaine sont en cours de réalisation dans la ville d'Aïn Sefra, wilaya de Nâama, pour une enveloppe financière de plus de 300 millions de dinars, a-t-on appris auprès de la direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture.Ce programme, qui connaît "une bonne cadence" dans l'avancement des travaux, comprend l'aménagement de places publiques, d'espaces verts, le bitumage de routes urbaines, l'entretien des trottoirs, ainsi que le renouvellement et l'extension de l'éclairage public dans plusieurs quartiers et rues, a précisé le directeur du secteur, M. Belaïmeche Mabrouk.
Les services de cette direction ont également pris en charge l'aménagement de cinq groupements d'habitations rurales dans la commune d'Aïn Sefra et dans les villages de Belhandjir, Mikaliss et Tirkount qui en dépendent. Ces aménagements, réalisés dans le cadre du programme sectoriel, comprennent l'ouverture et le revêtement de routes, la réalisation de trottoirs, ainsi que la mise en place de réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public.
La même collectivité locale a également bénéficié d'une enveloppe de 300 millions de dinars au titre du programme de travaux de VRD (voiries et réseaux divers) pour les lotissements réalisés dans le cadre des subdivisions sociales. Les travaux ont été achevés sur la majorité des sites, à l'exception de deux, où le taux d'avancement dépasse les 60%.
A noter que le wali de Nâama, Lounes Bouzagza, a donné, lors de sa visite d'inspection, lundi, de plusieurs projets d'aménagement urbain à Aïn Sefra, des instructions aux entrepreneurs pour accélérer le rythme des travaux tout en respectant strictement les normes de qualité.

L'économie de la dette dévore tout le monde vivant

Pour les personnes qui n'ont pas accès à la propriété, le principe « Achetez maintenant, payez plus tard » est devenu un moyen de financer leurs dépenses de base, avec des revenus futurs qui peuvent ne jamais se concrétiser. Pendant ce temps, l'administration Trump s'emploie à protéger les prêteurs.

Par Casey Wetherbee (*)

Les consommateurs américains contractent de plus en plus de prêts auprès d'entreprises proposant des solutions « Achetez maintenant, payez plus tard » telles que Klarna pour assister à des concerts, commander des plats à emporter et faire leurs courses, et ils sont de plus en plus nombreux à ne pas rembourser ces prêts dans les délais. (Gabby Jones / Bloomberg via Getty Images)

Le mois dernier, Billboard a rapporté qu'environ 60 % des participants au festival de musique Coachella avaient financé leurs billets grâce à un plan de paiement « Achetez maintenant, payez plus tard » (Buy Now, Pay Later). Ces programmes fonctionnent comme des prêts à court terme, permettant aux consommateurs de payer leurs achats en plusieurs versements, souvent à un taux d'intérêt faible ou nul. Si ce chiffre est préoccupant, il n'est pas pour autant alarmant : en théorie, le BNPL offre un accès flexible au crédit à court terme et, tant que chaque versement est effectué à temps, aucun coût supplémentaire n'est engagé.

Mais cette mise en garde s'avère plus qu'hypothétique, car de plus en plus de consommateurs américains ne remboursent pas leurs prêts. Dans son rapport sur les résultats du premier trimestre, Klarna, l'un des plus grands fournisseurs de BNPL, a annoncé une perte nette de 99 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 100 % par rapport à l'année précédente. Klarna a également enregistré une augmentation de 17 % des pertes sur créances clients par rapport à l'année précédente, ce qui signifie qu'elle a tiré davantage de revenus des frais de retard que l'année dernière, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du total des prêts. Une grande partie de cette croissance est due à l'expansion agressive du secteur du BNPL aux États-Unis, illustrée par le partenariat conclu en mars entre Klarna et DoorDash et l'annonce, il y a quelques jours, d'un partenariat entre Costco et Affirm pour les achats supérieurs à 500 dollars.

En d'autres termes, les consommateurs américains contractent de plus en plus de prêts pour assister à des concerts, commander des plats à emporter et acheter des produits alimentaires, et ils sont de plus en plus nombreux à ne pas rembourser ces prêts à temps. Les données d'enquête montrent que les consommateurs de la génération Z et de la génération Y sont plus enclins à utiliser les programmes BNPL pour financer leurs frais de voyage, en particulier ceux liés à des événements en direct. Au sein de ces groupes démographiques, selon un rapport de la Réserve fédérale datant de décembre 2024, les personnes ayant des cotes de crédit et des indicateurs de bien-être financier global plus faibles sont plus susceptibles d'utiliser les programmes BNPL. Si les personnes disposant d'une situation financière solide peuvent trouver que le BNPL leur offre un moyen pratique d'étaler leurs paiements pour un achat important, tel que des billets d'avion, l'incursion de ce secteur dans les dépenses quotidiennes est préoccupante.

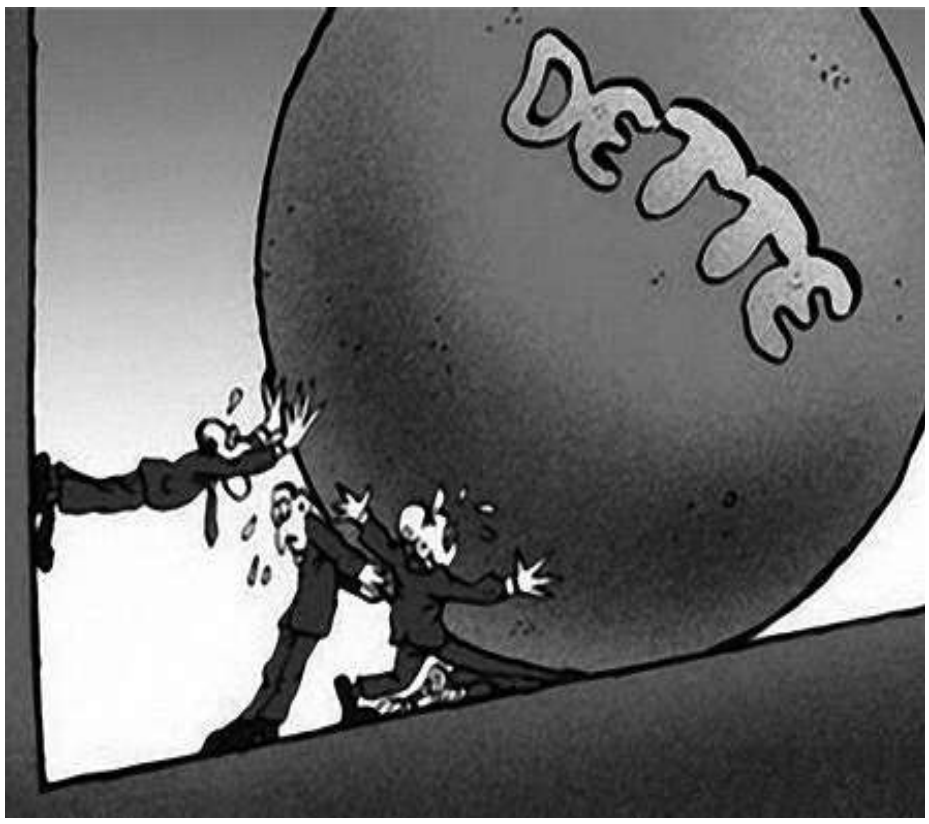

Dans un pays comme les États-Unis, où le risque d'être accablé par des dettes médicales excessives est omniprésent, les dangers d'un nouveau produit de crédit ne doivent pas être sous-estimés.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ces entreprises doivent être davantage réglementées, et non moins : leur modèle économique repose sur le fait que les gens s'endettent, manquent des paiements, puis paient des frais de retard ou des intérêts sur leurs prêts au fournisseur BNPL. En embellissant leurs services avec des mots à la mode et des interfaces utilisateur élégantes, et en exploitant les lacunes réglementaires qui les exemptent des obligations d'information standard, ces entreprises exploitent la peur de passer à côté de quelque chose (FOMO : Fear of missing out) des gens, les persuadant d'acheter des billets pour Coachella avec de l'argent qu'ils n'ont pas réellement. En fait, l'étude de la Réserve fédérale de 2024 fait référence à des recherches antérieures montrant que les gens dépensent plus lorsque le BNPL est proposé à la caisse, ce qui explique précisément pourquoi les vendeurs s'associent à des entreprises de BNPL. C'est un exemple clair de la manière dont ces entreprises exploitent les biais cognitifs pour tirer profit des dettes des consommateurs.

Les sociétés BNPL ne sont pas les seules à adopter ce modèle commercial. L'ensemble du secteur du crédit a réalisé des bénéfices records ces dernières années en augmentant les taux d'intérêt et les pénalités pour les consommateurs. Il y a quelques années, une start-up appelée Yendo a dévoilé une nouvelle carte de crédit garantie par les titres de propriété des voitures, ciblant les clients à risque qui ne peuvent obtenir de prêts conventionnels. La croissance rapide de sa base d'utilisateurs est le reflet sombre de la précarité financière et de la cupidité des entreprises.

Les tendances inquiétantes liées aux programmes BNPL ne sont qu'un petit symptôme d'un mal économique plus général, exacerbé par l'extrême instabilité des premiers mois du second mandat de Donald Trump. La Banque fédérale de réserve de New York a indiqué que la dette totale des ménages avait augmenté au premier trimestre 2025 pour atteindre 18 200 milliards de dollars, tandis que les taux de défaillance globaux avaient également augmenté, 4,3 % des dettes en cours se trouvant à un stade ou à un autre de défaut de paiement. Une part considérable de ce phénomène est due à la réintégration des prêts étudiants dans les rapports de solvabilité, dans un contexte de répression générale à l'encontre des détenteurs de dettes étudiantes, ce qui aggrave sans aucun doute le poids de la dette sur les familles américaines. Bien sûr, la politique tarifaire de Trump s'accompagne d'une promesse de charge financière qui pèse de manière disproportionnée sur les millions d'Américains qui vivent au jour le jour, et la menace d'une récession plane.

L'administration Trump a clairement montré où allait sa loyauté : aider les ultra-riches à s'enrichir encore plus au détriment de la classe ouvrière.

Dans un pays comme les États-Unis, où le risque d'être accablé à tout moment par des dettes médicales excessives est omniprésent, les dangers d'un nouveau produit de crédit, même s'il est présenté comme flexible et sans intérêt, ne doivent pas être sous-estimés. Comme les prêts BNPL ne sont pas signalés aux agences de crédit, il est difficile de quantifier l'ampleur réelle de cette « dette fantôme ». D'une part, cette opacité signifie que les paiements BNPL manqués n'auront pas d'incidence immédiate sur la cote de crédit d'un consommateur ; d'autre part, elle rend difficile l'établissement d'un tableau complet de la santé financière globale des ménages. Récemment, en réponse au risque accru lié à la prolifération des programmes BNPL, le gouvernement britannique a annoncé de nouvelles réglementations visant à contrôler ce qu'il a qualifié de « far west des emprunts non réglementés » du BNPL. Ces règles fixent des normes pour protéger les consommateurs contre les pièges de l'endettement, alignant le BNPL sur les autres produits de crédit.

Les États-Unis ont toutefois adopté une approche diamétralement opposée. Plutôt que de renforcer la surveillance, le gouvernement fédéral a systématiquement affaibli le Bureau de protection financière des consommateurs (CFPB), laissant les consommateurs américains plus vulnérables aux pratiques prédatrices des entreprises. Il y a un an, le CFPB a publié une règle interprétative qui traite les prêts BNPL comme des dettes de carte de crédit, les soumettant ainsi à la réglementation Z de la loi Truth in Lending Act. L'administration Trump a toutefois repris une stratégie bien rodée consistant à refuser d'appliquer les directives réglementaires existantes, déclarant qu'elle allait dépriorisier leur application et qu'elle avait l'intention de les abroger complètement. Le message adressé au secteur des technologies financières est sans équivoque : le gouvernement est de son côté, et non de celui des consommateurs américains.

L'administration Trump a clairement montré où vont ses loyautés : aider les ultra-riches à s'enrichir encore plus au détriment de la classe ouvrière. L'expansion de la dette BNPL n'est qu'une nouvelle étape dans la quête capitaliste visant à marchandiser autant que possible la condition humaine, les entreprises prédatrices continuant à repousser les limites sous un gouvernement qui n'est pas disposé à freiner leurs pratiques contraires à l'éthique. Il n'est pas normal de s'endetter pour commander une pizza ou assister à un concert, mais ces entreprises cherchent précisément à normaliser cette pratique. Le fait que tant de personnes mordent à l'hameçon, en particulier les jeunes générations, témoigne de l'anxiété économique et du désespoir généralisés qui caractérisent notre économie en crise.

(*) écrivain indépendant, il vit à Buenos Aires, en Argentine. Il publie ses essais de fond sur son blog Substack, Meanderings.

Source : Jacobin, Casey Wetherbee, 31-05-2025

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

MAURITANIE

La BAD mise sur les PME pour stimuler emploi et formation

Dans un contexte de ralentissement économique et de chômage élevé des jeunes, la Mauritanie cherche à activer de nouveaux leviers pour garantir une croissance inclusive, renforcer le tissu entrepreneurial local et favoriser l'insertion des femmes dans l'économie.
Dans un communiqué de presse publié vendredi 27 juin à Abidjan, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé avoir approuvé une facilité de financement de 25,5 millions d'euros (30 millions de dollars) en faveur de la Générale de Banque de Mauritanie (GBM), une institution systémique dédiée aux PME. Destiné aux entreprises locales, particulièrement celles dirigées par des femmes, cet appui vise à financer l'import d'équipements pour des secteurs prioritaires tels que l'énergie, la pêche, l'agro-industrie ou les télécoms.
Concrètement, les PME bénéficieront d'une liquidité renforcée et d'une meilleure sécurisation de leurs crédits commerciaux. Leila Boumatou, directrice générale de GBM, a salué ce partenariat : « cette initiative va au-delà des avancées financières, elle constitue un véritable levier de croissance inclusive. Elle donne à nos entrepreneurs, en particulier aux femmes, les moyens de transformer des ambitions locales en résultats concrets… en soutenant les PME dirigées par des femmes, en favorisant l'innovation industrielle et en contribuant à bâtir une économie mauritanienne plus résiliente ».
En 2021, une étude publiée sur ResearchGate révélait que les PME mauritaniennes représentent près de 80 % du tissu économique et constituent l'une des principales sources de création d'emplois, soit 45,8 %. Pourtant, selon la Banque mondiale, elles ne reçoivent qu'environ 12 % des prêts bancaires, contre 88 % pour les grandes entreprises.
L'initiative de la BAD entend corriger ce déséquilibre pour améliorer l'accès au financement des petites structures, moteur potentiel d'un développement plus équitable. En renforçant la capacité de la GBM à soutenir ces acteurs économiques, l'institution panafricaine espère stimuler l'investissement local, favoriser la montée en compétences des entrepreneurs et créer de nouveaux emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.
La suite dépendra de la capacité des institutions financières à accompagner ces entreprises au-delà du crédit, en renforçant leur gestion, leur accès à la formation professionnelle et leur intégration aux chaînes de valeur locales.
Dans la sous-région, des initiatives similaires menées au Maroc ou au Sénégal ont montré qu'un appui combinant financement et renforcement des compétences peut doubler les taux de survie des PME après deux ans. Pour la Mauritanie, il s'agit désormais de faire de ces soutiens un levier durable d'inclusion économique.

ARABIE SAOUDITE

L'industrie chocolatière se développe

Le secteur de la fabrication du cacao et du chocolat en Arabie saoudite suscite un intérêt croissant de la part des entrepreneurs, le nombre d'enregistrements commerciaux actifs atteignant 3 532 à la fin du mois de juin.

Un rapport du ministère du commerce révèle que la région de Riyad est en tête de liste avec 1 490 enregistrements commerciaux actifs, suivie de la région de La Mecque avec 909 et de la province orientale avec 416. Al-Qassim et Madinah se classent quatrième et cinquième avec 213 et 149 enregistrements, respectivement.
Le paysage de la fabrication du chocolat dans le Royaume a considérablement évolué, s'imposant comme le plus grand producteur parmi les pays du Conseil de coopération du Golfe, selon un communiqué de Mordor Intelligence, une société d'étude de marché spécialisée dans les informations industrielles basées sur des données.
"L'industrie a fait des progrès remarquables en adoptant des technologies de fabrication avancées et des pratiques durables, en particulier en réponse à la demande croissante des consommateurs

pour des produits chocolatés de qualité supérieure", souligne le communiqué.
Le rapport souligne que cette base manufacturière solide permet au pays de produire environ 50 % de son chocolat sur place, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des importations tout en maintenant des normes de haute qualité.
Le cabinet estime la taille du marché saoudien du chocolat à 1,23 milliard de dollars en 2025 et prévoit qu'il atteindra 1,53 milliard de dollars d'ici la fin de la décennie, avec un taux de croissance annuel composé de 4,5 % au cours de la période de prévision allant de 2025 à 2030.
"Le marché du chocolat en Arabie saoudite subit une transformation significative due à l'évolution de la démographie et des préférences des consommateurs. Avec plus de la moitié de la population âgée de moins de 25 ans en 2023, le marché est fortement influencé par les jeunes consommateurs qui sont de plus en plus soucieux de leur santé tout en conservant de fortes habitudes de consommation de chocolat", indique l'étude de Mordor Intelligence.

TUNISIE

Saisie de friperie et de mobilier illégal à Tunis

Une campagne de contrôle conjointe menée ce lundi 15 juillet 2025 au centre-ville de Tunis par les services de la police municipale et les agents d'hygiène de l'arrondissement de Bab Bhar a permis de relever 14 infractions liées à l'hygiène et à l'occupation illégale de la voie publique.
L'opération a donné lieu à la saisie de plusieurs dizaines de chaises, de tables, de barrières métalliques ainsi qu'une quantité importante de vêtements d'occasion, communément appelés « friperie », étalés sans autorisation sur l'espace public.
Dans un communiqué diffusé sur sa page Facebook officielle, la municipalité de Tunis a précisé que cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de lutte contre l'exploitation anarchique des trottoirs, le dépôt non autorisé de matériaux de construction et le non-respect des normes d'hygiène imposées aux commerces et activités de rue.

EGYPTE

Catalyst Partners finalise deux acquisitions dans la fintech et les services non bancaires

L'opération s'inscrit dans une stratégie visant à bâtir une plateforme intégrée de services financiers non bancaires dans la zone MENA. Elle marque une nouvelle étape dans le développement des sociétés d'acquisition à vocation spéciale (SPAC) en Egypte.
Catalyst Partners Middle East (CPME), premier véhicule d'acquisition à vocation spéciale (SPAC) autorisé sur le marché égyptien, a annoncé le lundi 7 juillet 2025 avoir obtenu l'approbation de son assemblée générale extraordinaire pour l'acquisition de deux entreprises. Il s'agit de Qardy for Digital Applications, spécialisée dans les solutions de financement numérique (crédit automatisé, paiements mobiles, etc.) et Catalyst Partners Holding, un acteur du secteur des services financiers non bancaires.
La transaction, structurée sous forme d'échange d'actions, représente une valeur totale de 2,8 milliards de livres égyptiennes (56,3 millions $), selon une évaluation du cabinet BDO Keys Financial Consulting.
A travers cette double acquisition, CPME qui est une SPAC créée pour acheter d'autres sociétés, envisage de construire une plateforme complète de services financiers non bancaires, en combinant les solutions numériques de financement de Qardy avec les expertises en crédit-bail, affacturage et investissement de Catalyst Holding. Cette stratégie vise à répondre aux besoins de financement des entreprises de toutes les tailles. Cela contribue aussi à la digitalisation du secteur financier égyptien.
Cette opération marque une étape majeure dans la stratégie d'expansion de CPME au niveau local et régional. L'objectif est de bâtir un groupe financier non bancaire dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), centré sur la fintech, l'innovation financière, l'accès au financement alternatif et l'investissement direct.
Le conseil d'administration de Catalyst a souligné que cette consolidation vise à renforcer les synergies entre les différentes entités du groupe, à accroître leur efficacité opérationnelle et à soutenir le développement de produits financiers innovants. L'ambition est de positionner CPME comme un acteur de référence dans les services financiers non bancaires, capable d'accompagner la croissance de l'économie égyptienne tout en s'alignant sur les meilleures pratiques internationales. Cette opération donne une visibilité importante au modèle SPAC, encore nouveau sur le marché égyptien. Elle pourrait encourager d'autres investisseurs à créer des véhicules similaires pour financer des projets dans des secteurs en croissance (fintech, santé, énergie).
En Egypte, le modèle SPAC est encore au stade expérimental. C'est une société sans activité commerciale, créée dans le but de lever des fonds en bourse pour acquérir une entreprise privée. L'Autorité de régulation financière égyptienne (FRA) a introduit un cadre juridique pour les SPAC en novembre 2021, avec pour objectifs de stimuler l'investissement dans les start-up et les fintech, d'attirer de nouveaux types d'investisseurs. Le développement de ce modèle dépendra du succès des premières opérations, du climat boursier et de l'appétit des investisseurs.

RDC

Le Projet d'urgence de production alimentaire sème la résilience et récolte l'espoir

Au petit matin, les champs s'étendent à perte de vue, baignés par la lumière douce du soleil naissant. Dans les provinces du Kwilu, du Kasaï et de la Tshopo, de la République démocratique du Congo, les communautés rurales reprennent possession de leurs terres avec une énergie nouvelle. Ici, chaque sillon tracé dans la terre raconte une histoire de résilience et d'espoir.

Pendant longtemps, ces terres nourricières sont restées prisonnières d'un cercle vicieux : semences de mauvaise qualité, accès limité aux engrais, techniques agricoles arriérées, rendements faibles et revenus précaires. L'agriculture de subsistance qui est de tradition, condamne les familles à survivre au jour le jour, vulnérables aux chocs climatiques et aux crises alimentaires.
Mais tout a changé depuis le déploiement du Projet d'urgence de production alimentaire (PURPA), mis en œuvre dans le cadre de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence de la Banque africaine de développement. Son objectif : remettre sur pied, en un temps record, la production vivrière dans les zones rurales les plus vulnérables.
Au cœur du projet, les distributions massives de semences et d'intrants agricoles ont marqué un tournant décisif :
Plus de 325 tonnes de riz, 388 tonnes de maïs et 1,4 million de mètres linéaires de la boutures de manioc distribuées, dépassant largement les prévisions initiales.
49 749 ménages agricoles touchés, dont une majorité de femmes, souvent en première ligne pour nourrir leurs foyers.
Dans les villages, les témoignages reflètent l'espoir retrouvé. Pour la première fois, les champs reprennent vie. Les semis ont été effectués et la récolte s'annonce prometteuse, de quoi subvenir aux besoins familiaux et écouler le surplus sur le marché, ont confié les villageois.
Au-delà des distributions, PURPA a renforcé les capacités des stations de recherche agricole comme celle de Kiyaka, dans le Kwilu, au Centre du pays, permettant de produire localement des semences améliorées de maïs et de riz. Plus de 100 tonnes de semences de maïs, 33 tonnes de riz et 2,550 millions des boutures de manioc ont ainsi été produites. La distribution de 334 tonnes d'engrais a également contribué à garantir des semences adaptées et accessibles pour les saisons futures.
Des formations ciblées ont également été lancées. Le projet a financé la formation de 300 cadres et d'agents de l'administration dont 30% de femmes sur l'approche Champ École Paysan, la production des semences et les itinéraires techniques.
Dans les prochains mois, il est prévu la dernière vague de distribution des engrais et des semences produites par les centres de recherche. Les impacts attendus sont nombreux, une hausse des revenus agricoles, grâce à la vente des excédents ; la création de nouvelles opportunités économiques, notamment pour les femmes et les jeunes ; une amélioration sensible de la sécurité alimentaire, avec la réduction des périodes de soudure ; le développement d'une agriculture plus autonome, moins dépendante des aides extérieures.
Dans plusieurs provinces, les autorités locales observent même une diminution de l'exode rural. Des jeunes reviennent vers les villages pour participer à la nouvelle dynamique agricole, attirés par des perspectives plus prometteuses.

AFRIQUE DU SUD

Les métiers verts avancent sans cap industriel clair

Comme plusieurs pays africains, l'Afrique du Sud s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables. Leur concrétisation repose sur une montée en compétences, une politique industrielle claire et un ancrage territorial fort.
Alors que la Banque africaine de développement a annoncé le 3 juillet 2025 une subvention de 1 million USD pour soutenir les emplois verts en Afrique du Sud, le pays reste dépourvu d'un cadre industriel pour structurer ce segment.
Cette situation perdure malgré plus de 131 milliards de rands (environ 7,3 USD) de financements climatiques mobilisés en moyenne chaque année entre 2019 et 2021, selon un rapport de la Climate Policy Initiative, un think tank spécialisé dans les politiques et financements climat. Le document publié en novembre 2023 montre que plus de 80% desdits financements ont été consacrés à la réduction des émissions, notamment dans le secteur de l'énergie, tandis que la formation professionnelle et l'accompagnement de la main-d'œuvre ont reçu peu d'attention.Le projet de reconversion de la centrale à charbon de Komati située dans la province de Mpumalanga et fermée en 2022, illustre les limites de la structuration actuelle des emplois verts dans la nation arc-en-ciel. Financé à hauteur de 497 millions USD par la Banque mondiale, le plan visait à transformer le site en un complexe reposant sur les énergies renouvelables, tout en y intégrant des activités économiques alternatives, comme la pisciculture, le maraîchage et l'agriculture.
Une enveloppe spécifique de 47,5 millions USD avait été allouée au volet socio-économique du projet. Celui-ci comprenait la formation des anciens salariés, leur reconversion professionnelle, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat local à travers des petites et moyennes entreprises. L'objectif affiché était de faire de Komati un site pilote de la transition énergétique juste.

ZAMBIE

En quête de financement pour le projet de tronçon ferroviaire Chipata-Serenje

Inscrit dans les plans stratégiques de l'Union africaine, le corridor ferroviaire de Nacala est annoncé comme un outil logistique stratégique pour l'intégration régionale. Le tronçon clé Chipata-Serenje fait partie des priorités de la Zambie qui cherche ces dernières années à diversifier ses débouchés logistiques. Le gouvernement zambien a annoncé être à la recherche de partenaires financiers pour lancer l'étude de faisabilité du projet ferroviaire Chipata - Serenje, un tronçon stratégique visant à connecter le réseau ferroviaire national au corridor logistique de Nacala, via le Malawi et le Mozambique.
Selon Frank Tayali, le ministre des Transports et de la Logistique, des pourparlers sont en cours avec plusieurs entités, dont la Banque mondiale, pour soutenir cette phase. Ledit tronçon s'inscrit dans une logique d'interconnexion continentale. Il reliera en effet Kapiri Mposhi, point stratégique du réseau Tazara (Tanzania - Zambia Railway), à la ville frontalière de Chipata, déjà reliée au Malawi par la ligne Chipata – Mchinji. L'extension permettra ainsi un accès direct à Nacala, l'un des ports en eau profonde les plus performants de la côte orientale de l'Afrique.
Cet itinéraire représente le trajet le plus court (1500 km) vers la mer pour les marchandises zambiennes, offrant une alternative aux corridors traditionnels vers Walvis Bay en Namibie, et Dar es Salaam en Tanzanie. Dans le cadre de cette vision logistique, le Mozambique a attribué un terrain à la Zambie pour la construction d'un port sec à Nacala, dont la gestion échoit à ZamCargo, entreprise publique zambienne déjà active en Tanzanie et en Namibie.
Cette infrastructure doit renforcer les capacités de stockage et de traitement des flux de marchandises en amont du port maritime. L'impact économique attendu est considérable. Le projet cible en particulier le transport en vrac pour les secteurs minier, agricole et énergétique, des piliers de l'économie zambienne, offrant une voie compétitive pour l'expédition en direction des marchés internationaux via le port de Nacala.

AFRIQUE

96 sociétés d'assurance et de réassurance ont fait faillite depuis 2000

Conformément à une tendance mondiale, les assureurs dommages africains sont les plus affectés par les défaillances. Le Nigeria, le Zimbabwe et le Kenya arrivent en tête des pays du continent les plus touchés par la disparition des acteurs du secteur.
Le marché africain des assurances a enregistré la faillite de 96 compagnies d'assurance et de réassurance entre 2000 et 2024, selon un rapport publié le mercredi 9 juillet 2025 par la Société canadienne d'indemnisation en matière d'assurances IARD (Property and Casualty Insurance Compensation Corporation/PACICC).
Intitulé « When, Where and How Often Insurers Fail : The Global Failed Insurer Catalogue – 2025 Update », le rapport précise que la majeure partie des acteurs du secteur qui ont déposé le bilan sur le continent au cours des 25 dernières années sont des assureurs dommages (incendies, accidents et risques divers/IARD).
Depuis l'an 2000, 65 sociétés africaines spécialisées dans la couverture des dommages ont cessé leurs activités contre 22 compagnies opérant dans le segment de l'assurance vie, 5 assureurs généralistes offrant à la fois des produits IARD et vie et 4 réassureurs.
Le Nigeria arrive en tête des pays africains les plus touchés par la disparition des compagnies d'assurance et de réassurance, avec 34 faillites, dont 23 compagnies opérant dans la branche dommages et 8 dans le segment vie. Avec 21 faillites, le Zimbabwe occupe la deuxième position. Viennent ensuite le Kenya, l'Angola, l'Afrique du Sud, l'Ouganda avec 5 faillites recensées dans chaque pays.
D'autres pays africains ont enregistré un nombre limité de faillites. Il s'agit du Ghana (4 faillites), de la Zambie (3), du Botswana, du Cameroun et de la Gambie (2 pour chaque pays), ainsi que du Liberia, du Malawi et de la Tanzanie (1 faillite chacun). A l'échelle mondiale, la PACICC, qui est un organisme à but non lucratif financé par l'industrie de l'assurance au Canada et dont le principal rôle est de protéger les assurés en cas de faillite d'un assureur, a recensé 965 défaillances dans 71 pays différents entre 2000 et 2024. Sur ce total, 606 sont des assureurs dommages, 324 des compagnies d'assurance vie, 22 des assureurs généralistes et 13 des réassureurs.

BOURSE ZURICH

Les indices démarrent à l'équilibre

La Bourse suisse entamait la séance de mardi à l'équilibre, après avoir clôturé la séance de la veille de la même manière. L'annonce par Donald Trump de l'imposition de droits de douane de 30% sur les produits en provenance de l'UE et du Mexique à partir du 1er août suscite toujours la prudence des investisseurs même si la plupart se montrent optimistes quant à une solution négociée avec Washington.

Les acteurs du marché attendaient en outre impatiemment la publication dans l'après-midi de l'indice américain des prix à la consommation pour juin.
Les investisseurs sont d'avis que ces droits de douane "ne se concrétiseront pas", selon Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote. "C'est ainsi que les marchés ont interprété la nouvelle, en partant du principe que les négociations ramèneraient les tarifs à environ 15%, du moins pour les Européens", affirme-t-elle dans son commentaire boursier.
Thomas Gitzel chez VP Bank abonde en ce sens, arguant que l'UE continue de miser sur une solution négociée. "Sur les marchés financiers également, les réactions négatives sont jusqu'à présent limitées, ce qui témoigne du fait que les Bourses misent également sur un accord. Avec la lettre qu'il a envoyée, Donald Trump devrait surtout vouloir augmenter encore une fois la pression", relève-t-il.
Mme Ozkardeskaya souligne néanmoins que "les risques s'accumulent: risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale, hausse de l'inflation américaine due aux droits de douane, pression sur les bénéfices des entreprises, augmentation insoutenable du niveau d'endettement du G7, risques politiques, risques géopolitiques... Même si Trump fait marche arrière pour l'instant, les mesures déjà en place, associées à la hausse des coûts d'emprunt, auront des conséquences concrètes à plus ou moins brève échéance."
Les économistes de Raiffeisen mettent pour leur part en avant le fait que les droits de douane américains "ont le potentiel de freiner massivement le commerce mondial et les bénéfices des entreprises", citant notamment un participant au marché.
Sur le front des nouvelles macroéconomiques, les observateurs tournaient leurs regards vers la publication à 14h30 de l'indice des prix à la consommation (IPC) américain pour juin. Au niveau des résultats d'entreprises, la journée s'annonçait très calme en Suisse avec toutefois la présentation en fin d'après-midi des chiffres clés au premier semestre du spécialiste zougois sur les marchés privés Partners Group.
A 09h16 à la Bourse suisse, l'indice vedette SMI lâchait 0,09% à 11'928,05 points, après avoir clôturé lundi sur un maigre gain de 0,02%. Le SLI grappillait 0,02% à 1972,52 points et le SPI perdait 0,02% à 16'626,25 points.
La majorité des valeurs vedettes avaient démarré en zone positive, les plus fortes progression étant affichées par Adecco (+1,8%), dont Morgan Stanley a relevé l'objectif de cours à 20,50 francs suisses contre 19 francs suisses précédemment, suivi de VAT Group (+1,4%) et de Julius Bär (+1,3%).
En queue de peloton, on retrouvait Alcon (-1,2%), suivi de Nestlé (-0,6%) et Zurich Insurance (-0,5%). Parmi les autres poids lourds de la cote, Roche reculait de 0,3% et Novartis enregistrait un gain minime de 0,01%.
Sur le marché élargi, le fabricant de turbocompresseurs Accelleron bondissait de 11,9% après avoir augmenté ses perspectives de croissance des ventes pour l'ensemble de l'année.
Doc Morris s'enrobait pour sa part de 7,7%, l'Agence allemande pour la numérisation du système de santé (gematik) ayant prolongé l'utilisation par les patients de la solution CardLink jusqu'en janvier 2027.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 14 Juillet 2025
Valeur : 16 Juillet 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.8189	129.8339
1	EUR	EURO	151.6934	151.7239
1	GBP	POUND STERLING	175.0525	175.0963
100	JPY	JAPANESE YEN	88.1802	88.2204
1	CNY	CHINESE YUAN	18.1071	18.1095
1	CHF	SWISS FRANC	162.7823	162.8828
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.9177	94.9356
1	DKK	DANISH KRONE	20.3299	20.3332
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5297	13.5345
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8315	12.8485
1	AED	UAE DIRHAM	35.3412	35.3501
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6138	34.6196
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.9391	425.1274
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.1466	44.5903
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.4062	14.4079
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.9704	24.0933
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2512	3.2613
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.8068	177.8068

POINT-MARCHÉS

L'Europe progresse avant l'inflation américaine

Les principales Bourses européennes progressent en début de séance mardi avant l'inflation US et les résultats des premières grandes banques américaines pour le deuxième trimestre 2025.
À Paris, le CAC 40 gagne 0,16% à 7820,82 points vers 07h15 GMT. À Londres, le FTSE 100 prend 0,14% comme le Dax à Francfort. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,28%, le FTSEurofirst 300 de 0,24% et le Stoxx 600 de 0,12%.
L'Union européenne continue à croire dans la possibilité d'arriver à un accord avec les Etats-Unis sur le front commercial alors que Donald Trump a décidé en fin de semaine dernière d'imposer des droits de douane de 30% sur les importations de l'UE.
Dans l'attente d'éventuelles avancées des négociations, les investisseurs devraient réagir mardi aux premiers résultats d'entreprises en Europe, en attendant les grandes banques américaines qui ouvriront aujourd'hui le bal outre-Atlantique.
Les chiffres de l'inflation CPI, attendus avant l'ouverture de Wall Street, seront au centre des attentions dans le cadre des anticipations de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des conséquences des politiques de l'administration Trump.
De nombreux dirigeants doivent également prendre la parole pour s'exprimer sur des enjeux majeurs, de la chancelière de l'Échiquier à Londres au gouvernement français sur le budget en passant par le prochain budget de l'UE post-2027 à Bruxelles.
Aux valeurs, Soitec perd 3% après un changement de recommandations de Citigroup.

PARIS

Hausse timide, la saison des résultats débute

La Bourse de Paris s'arroge près de 0,3% ce matin, autour des 7830 points, aidée par Teleperformance (+2,7%), Stellantis (+2,2%) ou encore Capgemini (+1,7%). La prudence pourrait toutefois être de mise au cours de cette séance délicate, marquée par les premières publications de résultats Outre-Atlantique, mais aussi par la parution des derniers chiffres de l'inflation américaine qui devrait montrer que les prix à la consommation se réveillent du fait de la politique protectionniste menée par l'administration Trump.
JPMorgan Chase, Citigroup et Wells Fargo donneront donc avant l'ouverture de New York le véritable coup d'envoi de la saison des résultats du deuxième trimestre dans un contexte de tensions commerciales persistantes et d'incertitude sur l'évolution de l'économie.
Bank of America et Goldman Sachs suivront de près cette première vague demain en publiant à leur tour leurs comptes.
Suivront en fin de semaine des groupes de la trempe de Netflix, PepsiCo, 3M, SLB ou encore American Express. Les investisseurs seront d'autant plus sensibles aux résultats des entreprises que les valorisations apparaissent aujourd'hui élevées à Wall Street.
Alors que l'indice S&P 500 a repris près de 25% depuis le 8 avril et la présentation officielle des surtaxes douanières du 'Liberation Day', les bénéfices des entreprises cotées devraient progresser de moins de 5% sur un an au deuxième trimestre, soir leur taux de croissance le plus faible depuis 2023.
Avec un S&P 500 qui n'évolue plus qu'à une vingtaine de points de son plus haut historique atteint la semaine passée, son PER de 21,9x s'avère aujourd'hui bien supérieur à ses moyennes historiques à cinq et dix ans.
Les intervenants de marché vont désormais avoir à coeur de savoir si les résultats trimestriels des entreprises, et surtout leurs perspectives d'activité, justifient ces niveaux de valorisations élevés.
De solides performances pourraient cependant ne pas suffire à convaincre les investisseurs de la nécessité de poursuivre le récent 'rally'.
L'autre actualité chaude du moment, l'évolution de l'inflation américaine avec la mise en place des nouveaux droits de douane, pourrait en effet venir tempérer l'appétit pour le risque.
L'annonce, le mois dernier, d'une remontée de la hausse des prix à la consommation (CPI) aux Etats-Unis avait quelque peu douché l'espoir d'un retour imminent d'une politique monétaire plus accommodante de la part de la Fed.
Les économistes s'attendent cette fois à une progression de 2,6% sur un an de l'indice CPI de base (hors alimentation et énergie) en juin, contre +2,4% en mai.
Sur le marché des changes, l'euro tente un modeste rebond après avoir aligné sept séances de repli d'affilée face au dollar. La monnaie unique, qui avait touché un plus haut de quatre ans au-delà de 1,18 dollar au début du mois, évolue actuellement autour de 1,1685 (+0,2%)
Le rendement des bons du Trésor américain à dix ans s'ancre vers 4,42% avant la statistique de l'inflation et celui du Bund allemand de même échéance se détend vers 2,69% (-3,7 pts).
Les cours pétroliers se replient alors que le récent durcissement de ton de Donald Trump à l'encontre de Moscou et de Vladimir Poutine ne s'est pas encore traduit par des sanctions effectives contre le secteur pétrolier russe.
Le Brent cède 0,5% sous 68,8 dollars le baril.
Dans l'actualité des sociétés tricolores, Mercialys indique avoir réalisé l'acquisition de la participation de 49% non encore détenue dans la société Hyperthétis Participations, propriétaire de 66.000 m2 GLA, pour un montant de 28 millions d'euros.
Valeo annonce qu'un 'grand constructeur chinois de véhicules électrifiés (NEV)' -dont le nom n'est pas précisé- a choisi son module électronique de puissance 5-en-1 pour ses groupes motopropulseurs électrifiés.

DRONES PANNEAUX SOLAIRES, SEMI-CONDUCTEUR

Les prochaines cibles de la politique tarifaire de Trump

Une enquête publique a été lancée par le département américain du Commerce, pour déterminer si les drones et des matières nécessaires pour produire des panneaux solaires doivent faire l'objet d'une taxation spécifique.

L'administration Trump pourrait taxer de nouveaux produits. Le département américain du Commerce a annoncé lundi avoir lancé des procédures qui pourraient conduire dans quelques mois à la mise en place de droits de douane sectoriels sur les drones et des éléments nécessaires à la fabrication de panneaux solaires.

Dans les deux cas, le ministère a ouvert le 1er juillet une enquête publique, première étape nécessaire avant de décider si ces produits doivent faire l'objet d'une taxe douanière particulière ou non.

Elles concernent les appareils aériens pilotés à distance (drones) ainsi que le silicium polycristallin et ses dérivés, qui sont utilisés pour la fabrication des panneaux solaires et des semiconducteurs. Ces procédures sont menées dans le cadre de la section 232, une disposition de la loi américaine permettant au gouvernement de protéger un secteur d'activité grâce à des droits de douane s'il estime que celui-

ci représente un risque pour la sécurité nationale.

Les droits de douane imposés sur l'acier et l'aluminium ainsi que les procédures lancées concernant les semiconducteurs et les produits pharmaceutiques, en vue là encore d'une taxe douanière, ont également été justifiées ou réalisées dans le cadre de la section 232.

La Chine visée

Les États-Unis sont parmi les principaux producteurs de drones, avec la Chine et Israël, alors que d'autres pays tels que la Turquie, l'Iran, la Russie ou plus récemment l'Ukraine, ont développé ces dernières années des modèles de drones militaires à bas coût, de plus en plus utilisés dans les conflits. Les industriels chinois comme DJI sont par ailleurs les principaux producteurs de drones civils.

La Chine représentait également plus de 90% de la production de silicium polycristallin dans le monde en 2024, selon le cabinet spécialisé Thunder Said Energy, dont une part non négligeable proviendrait de la région du Xinjiang, où Pékin est accusé d'avoir interné plus d'un million de membres de la minorité musulmane Ouïghour ces dernières années, des accusations rejetées par la Chine.

ETATS UNIS

Donald Trump se dit prêt à taxer le cuivre à 50 % le 1er août

Le président des Etats-Unis affirme que son pays doit bâtir une industrie nationale indépendante autour du métal rouge, très utilisé dans la défense. Mais une telle mesure ferait d'abord grimper les prix de nombreux biens et équipements pour le consommateur américain.

La menace de taxation du cuivre à hauteur de 50 % proférée par Donald Trump, mardi 8 juillet, semble se préciser. Dès le lendemain, le président américain a affirmé sur son réseau social Truth Social qu'elle serait effective le 1er août.

De quoi accélérer encore le mouvement de livraison du métal rouge sur le sol américain.

En effet, la crainte d'une hausse des droits de douane planait depuis de nombreuses semaines. D'autant qu'une taxe de 25 % s'applique déjà, depuis mi-mars, sur les importations d'acier et d'aluminium vers les Etats-Unis. Et que Washington avait lancé en février une investigation approfondie sur leur dépendance à l'égard des importations de cuivre. Des stocks se sont donc constitués pour anticiper la barrière douanière et les bateaux continuent à mettre le cap vers ce pays pour livrer leur cargaison de métal rouge avant la date fatidique.

Donald Trump a justifié sa décision en affirmant que l'Amérique allait construire une industrie du cuivre dominante, fustigeant au passage « le comportement irréfléchi et la stupidité de l'administration Biden ». Les Etats-Unis importent près de la moitié du cuivre raffiné qu'ils consomment. « Le cuivre est le deuxième matériau le plus utilisé par le ministère de la défense ! », a-t-il asséné, évoquant les besoins du pays pour fabriquer semi-conducteurs, avions, navires, munitions, centres de données et systèmes de défense antimissiles, entre autres.

DROITS DE DOUANE

L'UE pourrait répliquer face aux États-Unis avec des mesures à hauteur de 72 milliards d'euros

Si le commissaire européen Maros Sefcovic souhaite «d'abord négocier», il assure «se préparer» au cas où les négociations échoueraient.

La Commission européenne a mis lundi sur la table des 27 pays membres de l'Union européenne une liste de représailles possibles à hauteur de 72 milliards d'euros, dans le cas où les États-Unis imposeraient des droits de douane de 30% sur ses importations en provenance de l'UE.

«Nous négocions d'abord, mais nous nous préparons en même temps», a assuré le commissaire européen Maros Sefcovic devant la presse, à l'issue d'une réunion des ministres du Commerce de l'UE à Bruxelles.

Il a souligné qu'il s'agissait d'une position commune des Vingt-Sept.

«Les ministres ont adopté une position totalement unie sur la nécessité d'être prêts à réagir» si nécessaire, a indiqué de son côté le ministre danois des Affaires étrangères Lars Lokke Rasmussen, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'UE.

Le commissaire européen, négociateur en chef côté européen dans ces difficiles tractations commerciales avec Washington, a confirmé son intention de poursuivre les discussions jusqu'à la date butoir du 1er août décidée par le président Donald Trump, y compris dès lundi avec ses homologues américains.

POUR LUTTER CONTRE LE SURTOURISME

Le japon offre des billets d'avion gratuits vers des sites moins visités

Pour en profiter, les touristes devront réserver leur vol international auprès de la compagnie JAL et acheter le trajet intérieur gratuit avec la même réservation.

Le Japon n'a jamais attiré autant de touristes étrangers. Profitant notamment de la faible valeur du yen, 36,9 millions de visiteurs se sont rendus dans le pays en 2024, un record absolu et une croissance de 47,1 % de plus sur un an. Et le nombre de touristes étrangers a été multiplié par cinq entre 2012 et 2020.

Cet engouement pose néanmoins des problèmes aux autorités et aux habitants qui s'interrogent sur les effets néfastes de cette vague touristique.

Les autorités multiplient les contre-mesures pour canaliser ces flux qui parfois choquent avec des visiteurs, pas toujours respectueux des us et coutumes assez stricts au Japon, le pays.

Le pays a ainsi doublé la taxe pour monter au sommet du Mont Fuji. La ville de Kyoto a annoncé en janvier un relèvement massif de sa taxe de séjour, graduée en fonction du prix des hébergements, afin de promouvoir un "tourisme durable".

Mais il y a aussi des mesures incitatives. Le gouvernement et la compagnie aérienne JAL (Japan Airlines) annoncent que des billets gratuits (allers uniquement) pour des vols intérieurs seront offerts aux touristes.

Objectif, inciter les visiteurs à se rendre vers des sites moins encombrés, moins connus comme Sapporo, ou Naha, sur l'île méridionale d'Okinawa. En tout, 64 destinations sont proposées.

ALORS QUE LE MARCHÉ DE L'EMPLOI S'AFFAIBLIT

La baisse des taux d'intérêt au Royaume-Uni se rapproche

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Andrew Bailey, a indiqué que des réductions plus importantes des taux d'intérêt étaient possibles si le marché du travail britannique se détériorait davantage. Les taux d'intérêt, actuellement de 4,25 pour cent, devraient être revus et éventuellement réduits lors de la réunion de la Banque du 7 août.

Bailey estime que la trajectoire des taux d'intérêt est descendante, mais il insiste sur une approche « graduelle et prudente ». Il reconnaît qu'il est difficile de réduire les taux alors que l'inflation reste supérieure à l'objectif fixé. Toutefois, il souligne la sous-performance de l'économie britannique par rapport à son potentiel. Il en résulte des ressources inutilisées, telles que des usines en sommeil ou des chômeurs, qui peuvent contribuer à faire baisser l'inflation.

Évaluer l'impact des baisses de taux d'intérêt

Si ces ressources inutilisées augmentent plus rapidement, Bailey estime qu'il pourrait être nécessaire de réévaluer leur stratégie. Il constate que les entreprises ajustent régulièrement leurs effectifs et proposent des augmentations de salaire moins importantes. Cette situation s'explique en partie par la décision du chancelier de l'Échiquier britannique d'augmenter les cotisations patronales à l'assurance nationale au début de l'année. Cette mesure devait rapporter 25 milliards de livres (28 milliards d'euros) par an au gouvernement.

50 ANS DE RÈGNE, DE RATÉS ET DE COME-BACK :

La saga Microsoft en chiffres chocs

Microsoft, fondée en 1975 par Bill Gates et Paul Allen, fête ses 50 ans en 2025. L'entreprise a connu de grands succès, comme Windows et Microsoft 365, mais aussi des échecs cuisants face à ses concurrents. Aujourd'hui, Microsoft investit massivement dans l'intelligence artificielle et le cloud. Coup d'œil dans le rétroviseur sur l'histoire de ce géant de l'informatique.

Fondée en 1975 par deux amis d'enfance, Bill Gates et Paul Allen, Microsoft fête ses 50 ans le 4 avril. Retour en chiffres sur les succès et les revers de ce géant américain de la tech.

365

Le groupe américain a lancé en 1990 la suite bureautique Office, qui regroupait à l'origine les logiciels de tableur Excel, de présentations PowerPoint et de traitement de texte Word.
La mise sur le marché en 2011 d'Office 365 (désormais connu sous le nom de Microsoft 365) a marqué la transition vers un modèle d'abonnement basé sur le « cloud » (informatique à distance), avec accès à une gamme de services en ligne (messagerie Outlook, visioconférence Teams, stockage en ligne OneDrive, etc.)
Pour Microsoft, le nom « 365 » est censé évoquer l'accessibilité à ses services tous les jours de l'année. Microsoft 365 comptait 86,3 millions d'abonnés à travers le monde fin 2024, selon les derniers résultats publiés par le groupe.

95 %

Le navigateur Internet Explorer, lancé en 1995, a pendant plusieurs années dominé l'accès à internet, jusqu'à avoir en 2003 une part de marché de 95 %, selon le site WebSideStory.
Mais d'importantes failles de sécurité sur plusieurs versions du navigateur -- dont la 6 qui fut décrite par le magazine américain PC World comme « le logiciel le moins sûr de la planète » -- ont nui à sa réputation et les internautes lui ont progressivement préféré des navigateurs concurrents.
Internet Explorer a été retiré du marché en 2022, le groupe se concentrant sur son autre navigateur, Edge, lancé en 2015. Ce dernier n'avait plus en février 2025 qu'une part de marché de 5,3 %, loin derrière Google Chrome (66,3 %) et Safari du groupe Apple (18 %), selon le site spécialisé Statcounter.

Trois mois

Les cinquante premières années de Microsoft ont été marquées par des succès retentissants, mais aussi par des fiascos. En 2010, le géant du logiciel avait ainsi décidé au bout de moins de trois mois d'arrêter sa gamme de téléphones portables Kin, censée séduire une clientèle jeune adepte des réseaux sociaux, mais qui fut un échec commercial.
Le Kin a rejoint la liste d'autres appareils aujourd'hui oubliés, comme le baladeur Zune, sorti en 2006, qui n'a jamais pu s'imposer face à l'iPod d'Apple sorti cinq ans plus tôt. Microsoft avait annoncé en 2011 qu'il en arrêtait la fabrication.

70,5 %

Le système d'exploitation vedette de Microsoft, Windows, tournait sur 70,5 % des ordinateurs de bureau dans le monde en février 2025, largement devant OS X (15,8 %), le système des ordinateurs Mac d'Apple, selon StatCounter. Cette domination sur les PC mondiaux a contribué à mettre Microsoft (comme les autres géants de la tech Google, Apple, Facebook et Amazon) sous la surveillance étroite des autorités antitrust américaines et européennes, avec parfois des amendes retentissantes à la clé.

2 900 milliards de dollars

Avec Apple et Nvidia, Microsoft est l'une des trois premières capitalisations boursières mondiales : environ 2.900 milliards de dollars à la fin mars.

80 milliards de dollars

Microsoft a parié tôt sur l'intelligence artificielle (IA) générative, investissant dans OpenAI avant le lancement de ChatGPT. Il prévoit de dépenser 80 milliards de dollars entre l'été 2024 et l'été 2025 pour construire les nouveaux centres de données et serveurs considérés nécessaires à la nouvelle génération d'IA. Cependant, face à la concurrence chinoise moins chère (de la start-up DeepSeek notamment), les marchés s'interrogent sur les dépenses colossales en puces de pointe et serveurs dernier cri engagées par Microsoft et les autres grandes entreprises technologiques.
Ces dernières années, le groupe a vu son activité tirée par la plateforme Azure, son vaisseau amiral dans le cloud, qui détenait fin 2024 une part de marché mondiale de 21 %, derrière Amazon Web Services (30 %), selon Synergy Research Group.

Les horloges atomiques mondiales ne suivent plus le rythme de la Terre qui accélère

La Terre tourne plus vite depuis cinq ans, raccourcissant imperceptiblement nos journées. Cette accélération mystérieuse pourrait bientôt forcer une révision historique du temps mondial.
Votre smartphone affiche toujours la bonne heure, certes, mais saviez-vous que la Terre joue avec nos pendules ? Depuis 2020, notre planète tourne plus vite sur elle-même, ce qui crée des micro-décalages invisibles qui secouent les scientifiques. Les métrologistes envisagent pour la première fois de retrancher une seconde intercalaire d'ici 2029, autrement dit, d'ajouter (ou retirer) aux horloges une seconde.

Quand la Terre bat des records de vitesse

Le 5 août prochain entrera dans l'histoire comme la journée la plus courte de l'année 2025. Notre planète effectuera sa rotation avec 1,51 milliseconde d'avance sur la cadence habituelle, qui est rappelons-le de 86 400 secondes, pour une journée. La performance détrônera les 9 et 22 juillet, déjà champions de la brièveté cette année.
Cette course contre la montre n'est pourtant qu'un écho du record absolu établi le 5 juillet 2024. Ce jour-là, la Terre avait tourné avec 1,66 milliseconde d'avance, pulvérisant tous les chronomètres depuis le début des mesures scientifiques. Un exploit totalement imperceptible pour nous, mais assez révolutionnaire pour les garde-temps mondiaux.
Si vous vous posez la question, l'accélération terrestre puise ses origines dans un cocktail de phénomènes naturels fascinant. Les tremblements de terre, l'éloignement progressif de la Lune, l'activité volcanique et même la fonte des glaces due au réchauffement climatique sont autant de facteurs qui influencent subtilement notre valse cosmique quotidienne.

Une horlogerie mondiale sous pression

Derrière cette course planétaire, il y a un vrai défi technique. L'IERS, le Service international de la rotation terrestre, orchestre la synchronisation mondiale à l'aide de 450 horloges atomiques d'une précision vertigineuse : moins de 10^{-14} seconde d'écart. Imaginez que ces sentinelles du temps maintiennent notre civilisation connectée à l'heure universelle, quels que soient les caprices terrestres.
Ayons à l'esprit, au passage, que depuis 1972, les scientifiques ont déjà ajouté 27 secondes intercalaires pour compenser les variations naturelles de rotation. Mais l'accélération actuelle impose une première historique, qui consisterait à retirer du temps, plutôt que d'en ajouter. D'ici 2029, une seconde intercalaire négative pourrait voir le jour, ce qui changerait notre rapport au temps atomique.
Les métrologistes se laissent encore une dizaine d'années, avec horizon 2035, pour trancher cette énigme temporelle. « La cause de cette accélération reste inexpliquée », avoue Leonid Zotov, expert en rotation terrestre à l'université de Moscou avec des propos relayés par TF1. « La plupart des scientifiques pensent qu'il s'agit d'un phénomène interne à la Terre », précise-t-il, avant d'ajouter avec optimisme : « tôt ou tard, la Terre va décélérer ».

DERNIER SURSAUT POUR CONTRER LES Q5, X3 ET GLC

Le Volvo XC60 se restyle encore

Âgé de 8 ans aujourd'hui, il ne cède pourtant pas la place à un nouveau modèle, et est, comme son grand frère de XC90, restylé pour la deuxième fois. Mais il va avoir fort affaire face à des concurrents allemands plus modernes.

Après 17 ans de carrière et plus de 2,7 millions d'exemplaires vendus, de détrôner la vénérable "240" de la première marche du podium des modèles les plus vendus du constructeur nordique. Et en deux ans de moins s'il vous plaît ! "Grattis"* en suédois dans le texte. En France, il reste cependant derrière les XC40 et EX30, récemment essayé en version Cross Country.

La seconde génération, lancée en 2017, devrait normalement, après plus de 8 ans de carrière, laisser la place à une troisième, pour mener une retraite bien méritée. Mais, tout comme le grand frère XC90 avant lui, le XC60 a droit à un second restylage, qui va prolonger sa durée de vie de quelques années, en patientant avant l'arrivée d'un EX60 100 % électrique. Reste que les allemands Q5, X3 et GLC semblent hors de portée, même avec un dernier lifting.

La recette est en tout cas la même que pour le XC90 : quelques discrètes retouches esthétiques, un multimédia revu, des motorisations ultra-puissantes et parcimonieuses en émissions de CO2 (enfin, sur le papier), et des tarifs toujours aussi haut perchés, mais qui ont le bon goût de ne pas évoluer à la hausse dans le cas du plus petit des deux ici essayé.

Ainsi, faisons le tour de la bête, dont les mensurations ne changent pas. avec 4,71 m de long, 1,90 m de large et 1,66 m de haut. On remarquera à l'avant la nouvelle grille de calandre, dont les lamelles deviennent obliques, comme sur le XC90, et le bas du bouclier redessiné.

À l'arrière, les feux sont assombris, là encore comme sur le XC90 (quelle originalité), mais c'est la seule modification annoncée par la marque, alors que le bas du bouclier semble lui aussi revu. On notera par contre de nouveaux dessins de jantes et deux nouvelles couleurs, le Vert séquoia et l'Argent magnétique, tandis que le Rouge érable devient disponible, les Canadiens apprécieront.

Un intérieur qui évolue dans le détail

Dans l'habitacle, et au risque de radoter, les évolutions font écho à celles du grand frère XC90 également. C'est pourquoi apparaît un nouvel écran 11,2 pouces (au lieu de 9), qui adopte les dernières évolutions du système multimédia "Volvo Car UX", sur base Google, et une puissance de calcul doublée grâce à la puce Snapdragon de Qualcomm.

Un chargeur par induction se place désormais au pied de la console centrale tandis que les porte-gobelets sont revus en mode "2+1" (2 gros gobelets ou 1 petit au milieu). Les placages évoluent et les matériaux aussi (tissu Nordico ou Premium City Weave).

La qualité de finition est pour le coup véritablement digne d'un modèle premium, et n'avait pas besoin de s'améliorer pour cela. Les matériaux sont tous rigoureusement bien choisis, et l'ambiance est toujours un peu différente de celle que l'on retrouve chez les concurrents allemands Audi Q5, BMW X3 et Mercedes GLC. Ce design typiquement scandinave et assez cocooning, qui plaît. Mais l'ergonomie où tout passe par l'écran est un peu complexe, même si après quelques heures, on commence à retrouver ses petits grâce aux "zones" de la dalle, qui présente effectivement une réactivité sans faille.

À l'arrière, les passagers auront toujours beaucoup d'aisance, que ce soit en longueur aux jambes, en largeur aux épaules ou en garde au toit. Le coffre quant à lui est d'un volume plutôt correct, avec 468 litres banquette en place, et tout de même 1 616 litres banquette rabattue. Un espace sous le plancher permet de ranger le câble de recharge. En version hybride rechargeable, le Q5 est à 438 litres, le X3 à 460 litres et le GLC affiche 470 litres.

Deux moteurs PHEV très puissants

De recharge ? Oui, car le XC60 est toujours proposé en hybride rechargeable. Et uniquement d'ailleurs. Essence comme souvent (seul Mercedes propose de l'hybride rechargeable diesel). Ce sont donc les moteurs T6 et T8 qui constituent une gamme pour le moins riche en canassons. Les deux sont à base d'un 4 cylindres thermique 2.0 turbo, associé à un moteur électrique sur le train arrière, ce qui fait du XC60 un modèle 4x4 permanent, mais sans arbre entre les essieux.

Dans le cas du T6, le 4 cylindres développe 253 ch et 350 Nm, et 310 ch pour le T8 (400 Nm). Le moteur électrique affiche dans les deux cas 145 ch et 309 Nm. La puissance cumulée est respectivement de 350 ch et 455 ch. Autant dire que ça cause un peu niveau performance, avec un 0 à 100 en 5,7 s. pour l'un et 4,9 s. pour l'autre. Cela aurait pu être plus violent encore ? Oui mais il faut ici noter que le XC60 est un pachyderme, avec dans les deux cas 2 150 kg à vide. Côté châssis, on trouve une suspension pilotée, et en option des amortisseurs pneumatiques à hauteur de caisse variable. La transmission est automatique à 8 rapports et les 4 roues, indépendantes.

Pour la partie voltée, le moteur est abreuvé en électron, comme précédemment, par une batterie de 18,8 kWh bruts et 14,7 kWh nets. Elle se recharge en 3 heures minimum via une prise de type 2 et un chargeur embarqué de 6,4 kW. Toujours pas de charge rapide, hélas. Et l'autonomie annoncée est de 80 km en 100 % électrique. Une promesse que nous vérifierons après la mise de contact. Les concurrents font mieux, avec des batteries hybrides plus imposantes. Le Q5 annonce 85 km avec 25,9 kWh, le X3 85 km également avec 22,7 kWh et le GLC 300 e carrément 116 km avec 31,2 kWh. Ce qui est en réalité moins efficient dans tous les cas.

Les chiffres de consommation officiels avancés par la fiche technique sont évidemment quelque peu hors sol, avec entre 0,9 l/100 km et 1,4 l/100 km selon les finitions et la taille des jantes, pour des émissions de 22 g à 32 g de CO2/km.

Mots fléchés

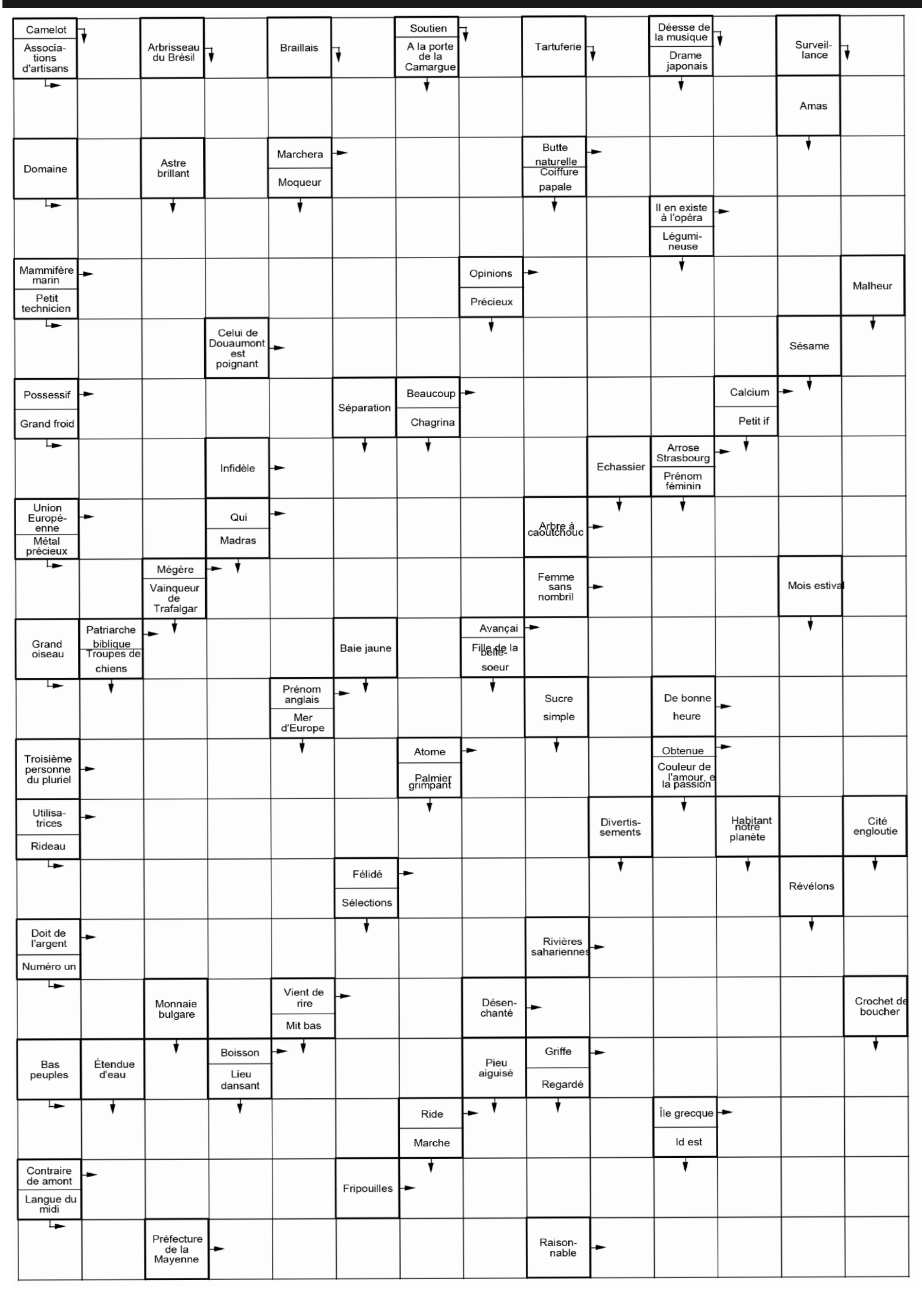

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 16 juillet 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

CHINE :

Le PIB en hausse de 5,3% en glissement annuel au premier semestre

Le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a progressé de 5,3% en glissement annuel au cours du premier semestre de 2025, indique mardi l'agence Chine Nouvelle, citant le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Au cours du deuxième trimestre, le PIB du pays a enregistré une croissance de 5,2% en glissement annuel, précise t-on.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

40 morts et 1910 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes sont décédées et 1910 autres ont été blessées dans 1518 accidents de la circulation, survenus durant la période du 6 au 12 juillet à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla, avec 6 morts et 42 blessées, suite à 36 accidents, précise la même source. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 6348 interventions pour le sauvetage de 4635 personnes d'une mort certaine, alors que 1344 ont été traitées sur place et 359 évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois le décès de 10 personnes par noyade en mer et 7 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2017 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (156 incendies), Annaba (118) et Blida (108). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, a permis l'extinction de 126 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

SONATRACH

Exercice de simulation d'un incident sur un gazoduc à Sidi Aissa, wilaya de M'Sila

Le groupe Sonatrach organise mardi un exercice de simulation d'un incident au niveau du gazoduc GG1/42" dans localité de Sidi Aissa, wilaya de M'Sila, dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel du Poste de commandement tactique du pôle d'Alger (PCT) du groupe, a-t-il indiqué dans un communiqué. Participeront à cet exercice, note la même source, les services de la Protection civile, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les services hospitaliers de la daïra de Sidi Aissa ainsi que du CHU de la wilaya de M'sila. A cet effet, ajoute le communiqué, "Sonatrach présente ses excuses aux citoyens habitants à proximité du gazoduc GG1/42" pour toute gêne occasionnée par cet exercice de simulation".

TECHNOLOGIE 5G

Organisation d'une session de formation au profit des journalistes

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a supervisé hier, au siège du ministère de la Communication, le lancement d'une session de formation dédiée aux journalistes sur la technologie de cinquième génération (5G), en présence de Mohamed Meziane, ministre de la Communication, ainsi que d'un nombre d'experts spécialisés.
Dans son allocution d'ouverture, M. Zerrouki a souligné que « cette journée de formation va au-delà d'une simple activité professionnelle : elle porte un message politique clair traduisant une approche institutionnelle participative, qui place la presse nationale au cœur de la dynamique de transformation numérique que connaît la nouvelle Algérie, sous la conduite éclairée du Président de la République». Le ministre a ajouté : « Nous plaçons le journaliste au centre du changement, non seulement en tant que vecteur d'information, mais aussi en tant qu'acteur dans la construction de la conscience collective autour de cette transformation stratégique».
Il a affirmé que la formation spécialisée et continue des journalistes n'est plus un choix, mais une nécessité impérieuse, au service de l'intérêt national et de la crédibilité du discours médiatique, en particulier lorsqu'il s'agit de sujets technologiques qui requièrent précision et profondeur.
Dans le même contexte, Zerrouki a rappelé que le lancement de la 5G en Algérie constitue une décision souveraine et un investissement à triple dimension : économique, souveraine et innovante. Il s'agit d'une technologie offrant une capacité exceptionnelle de transfert de données à très grande vitesse, avec un temps de réponse quasi instantané et une connexion intelligente de millions d'appareils et de systèmes.
En conclusion, le ministre a insisté sur l'importance stratégique de la technologie 5G, la qualifiant de « révolution silencieuse mais décisive », qui représente l'épine dorsale d'une Algérie numérique souveraine. Il a mis en avant son rôle dans la réponse aux classements et rapports internationaux injustes qui ne reflètent pas l'ampleur des investissements de l'État algérien, et dans la préparation d'un passage effectif vers une économie fondée sur la connaissance, qui stimule l'innovation, l'entrepreneuriat, et l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets, tout en accélérant la transformation numérique réelle de l'administration et des services publics, aussi bien dans les grandes villes que dans les zones frontalières.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement d'un formulaire numérique de recensement des zones non couvertes par la fibre optique

Algérie Télécom a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'un formulaire numérique destiné aux comités de quartier dans le but de recenser les zones non couvertes par le réseau de fibre optique. "Dans le cadre de la préparation du plan d'action pour l'année 2026, Algérie Télécom a lancé un formulaire numérique destiné aux comités de quartier, dans le but de recenser les zones non couvertes par le réseau de fibre optique", précise le communiqué, ajoutant que cette initiative "vise à se rapprocher davantage des acteurs de la société civile et à répondre aux attentes et aux besoins réels des clients de l'entreprise". Les comités de quartier ont jusqu'au 31 juillet 2025 pour remplir ce formulaire disponible sur le site web de l'entreprise via le lien suivant : www.algerietelecom.dz/ar/page/formulaire-de-recensement-les-zones-non-equipe es-par-la-fibre-optique-p297, selon la même source.

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Zerrouki reçoit l'ambassadeur d'Italie auprès de l'Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République italienne auprès de l'Algérie, M. Alberto Cutillo, indique un communiqué du ministère. L'audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, a permis aux deux parties de «passer en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication» et d' «examiner les moyens de la renforcer davantage à l'avenir», selon le communiqué.

TIMIMOUN

Réception de 25 semoirs mono-graines pour les cultures stratégiques

Pas moins de 25 semoirs mono-graines de tournesol et de maïs en grain ont été réceptionnés par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Timimoun, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Inscrite dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison labours-semaille du maïs en grains et du tournesol, l'opération vise à accompagner les agriculteurs et les investisseurs agricoles dans leur contribution au plan national de production des cultures stratégiques, a indiqué le DSA, Rafik Benmansour. La dotation de ces outils agricoles par le ministère de tutelle vise à prendre en charge les préoccupations des agriculteurs et traduit la volonté et les efforts des pouvoirs publics dans l'accompagnement des agriculteurs pour atteindre les objectifs tracés en la matière. Une superficie de plus de 9.500 hectares a été réservée, cette année, dans la wilaya de Timimoun pour le développement des cultures stratégiques du tournesol et du maïs en grains, ont fait savoir les services de la DSA.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des progrès «insuffisants», alerte l'ONU

Plus d'accès à internet, mais moins d'accès à la nourriture: dix ans après leur adoption, les objectifs de développement durable ont certes amélioré le sort de millions de personnes dans le monde mais leurs progrès demeurent "insuffisants", a averti lundi l'ONU. Les Etats membres avaient adopté en 2015 des objectifs de développement durable, au nombre de 17, visant notamment à mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim dans le monde d'ici 2030. Dans un rapport publié lundi, une décennie après l'adoption de ces principes, et cinq avant leur échéance cible, l'ONU a indiqué que 35% des objectifs étaient en progression, environ la moitié en stagnation, et le reste en régression.
Au cours de la dernière décennie, l'accès à l'électricité a augmenté jusqu'à concerner 92% de l'humanité, l'usage d'internet est passé de 40% à 68% dans le monde, tandis que 110 millions d'enfants de plus vont à l'école. Et c'est sans compter une meilleure prévention contre la malaria ou la mortalité maternelle, qui est passée de 228 morts pour 100.000 naissances en 2015, à 197 en 2023. Mais l'arbre de ces progrès cache aussi une forêt de reculs, avec en premier lieu la faim.
En 2023, 757 millions de personnes (9,1% de la population mondiale) ont souffert de la faim, contre 713 en 2019 (7,5%), note le rapport. Et malgré de légers progrès au cours de la dernière décennie, plus de 800 millions de personnes vivent dans la pauvreté extrême, chiffre l'ONU qui prévient désormais que la fin de la misère financière n'est plus au calendrier pour 2030. "Nous faisons face à une urgence mondiale en matière de développement", a commenté lors d'une conférence de presse le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, prévenant de "l'intensification" des effets de la crise climatique sur le sort des plus démunis, tout en défendant la nécessite de ces objectifs de développement. "Si ces objectifs n'avaient pas été établis, les progrès relevés n'auraient jamais été rendus possibles", a-t-il ajouté en disant craindre par ailleurs que le service de la dette prive les Etats des ressources financières "pour investir dans leur population".